

DELIBERATION N°2019-20_65
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du Mardi 2 juin 2020

8. Campagne des DU, DIU et préparations 2020-2021 : créations, modifications de tarif, modifications autres que tarif, abrogation

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20 Membres présents : 19 Membres représentés : 7 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent la campagne des DU-DIU et préparations 2020-2021 telle que présentées : 5 créations, 6 modifications autres que tarif, 10 modifications de tarif et 8 abrogations.

Besançon, le 3 juin 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services



Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexes n°5 – Récapitulatif des demandes ainsi que les dossiers correspondants

C.F.V.U. 2 juin 2020

CAMPAGNE DU DIU 2020

1-Demande de création

- UFR Santé

- DU Modélisation, planification et impression 3D en chirurgie :
 - Responsable pédagogique : Christophe MEYER et co-responsable, Aurélien LOUVRIER
 - Cette formation destinée aux médecins, dentistes et ingénieurs a pour objectif de proposer un enseignement théorique et pratique actualisé sur la modélisation, la planification et l'impression 3D à usage médical.
 - 3 sessions de 2.5 jours : cours magistraux et TP
 - Frais de formation de 900 €

- DIU Histoire de la médecine :
 - Responsable pédagogique : Laurent TATU ; université associée : Université catholique de Lille.
 - Cette formation destinée aux professionnels de santé et aux personnes motivées disposant d'un niveau BAC +3 a pour objectif d'éclairer la médecine par l'histoire mais aussi l'histoire par la médecine.
 - 5 modules en visioconférence sur Lille et Besançon et 3 en présentiel à Besançon
 - Frais de formation de 0-800 € - 1500€ en fonction de la situation

- UPFR des Sports

- DU Enseignement des sports collectifs émergents
- DU Sport et Thérapies Naturelles

- IUT 25

- DU de Comptabilité et de gestion-Prépa DCG

2-Demande de modification de tarif

- IUT 25

- DU Supérieur de comptabilité et de gestion : demande exonération des droits d'inscription pour la 3^{ème} année

- UFR Santé

Les propositions présentées ci-dessous visent à rendre les tarifs de l'UFC cohérents avec ceux de l'UB co-habillée dans le cadre de ces DIU :

- DIU Ethique et vulnérabilité : de 2000€ à 2100€

- DIU Echocardiographie :
 - Tarifs actuels : 1^{ère} année, 339€ et 525€ la 2^{ème} année
 - Futurs tarifs : 600€ les deux années et dispense de droits de formation chaque année pour les internes de DES Pathologies Cardiovasculaires, DES vasculaires et FST cardio Pédiatrique.

- DIU Formation complémentaire en Gynécologie Obstétrique : de 500€ à 900€
- DIU Infection par le VIH : de 571€ à 950€
- DIU Santé tropicale et pathologie du voyageur : de 367€ à 850€
- Concernant le DIU Neurophysiologie clinique, il s'agit de s'aligner sur les tarifs des autres universités partenaires. :
 - Tarifs actuels : 348 € en formation initiale et 475 € en formation continue
 - Futurs tarifs : 500 € en formation initiale et 700 € en formation
- DU Diététique, nutrithérapie et nutraceutique
 - Responsable pédagogique : Sylvie DEVAUX et co-responsable Céline DEMOUGEOT
 - Cette formation destinée aux pharmaciens, préparateurs en pharmacie, ou toute personne justifiant d'une activité dans la diététique et la micronutrition a pour but d'améliorer le niveau de connaissances des pharmaciens d'officine et des préparateurs en pharmacie en diététique et micronutrition
 - 80 heures réparties en deux semaines
 - Les frais de formation sont portés de 910 à 950€.

- UPFR des Sports

- DU Activité physique adaptée, nutrition et cancer :
 - anciens tarifs 470 euros étudiants en FI et 870 euros inscrits en FC
 - nouveaux tarifs : 520 euros étudiants en FI et 1070 euros inscrits en FC
- DU Trail et Running :
 - nombre d'heures : 55 (+4h de responsabilité pédagogique)
 - anciens tarifs 480 euros étudiants
 - nouveaux tarifs : 500 euros étudiants

3-Demande de modification autre que tarif

- UFR Santé

- DIU Echocardiographie :
 - Changement d'intitulé du DIU en « DIU d'échocardiographie du Nord-Est »
 - Peuvent également se présenter à ce DIU, les gériatres titulaires ou en cours d'acquisition d'un DU de cardio-gériatrie
 - Les cours ne sont plus assurés en visioconférence à tour de rôle dans chacune des universités partenaires mais uniquement en présentiel dans chaque UFR, à hauteur de 40 heures positionnées les vendredis après-midi.
 - Un séminaire de simulation en ETO est ajouté.
 - A l'examen écrit est ajouté un examen de 2 heures sur tablette.
- DU Hémaphérèse transfusionnelle et thérapeutique modification de 40h de cours en 47h
- DIU Santé de l'enfant modification de 72h à 56h de cours
Objectifs de la formation : Enseignement sur le développement normal et pathologique de l'enfant, sur les principales pathologies pédiatriques et sur les structures sanitaires et médico-sociales de prévention et de prise en charge de l'enfant. Cette formation doit permettre aux internes engagés dans une filière non spécialisée en pédiatrie, ainsi qu'aux médecins de médecine générale, de se familiariser aux pathologies de cette population spécifique afin d'être plus performant pour leurs prises en charge.
Déroulement de la formation: 3 séminaires de 3 jours
- DU Phyto-Aromathérapie : changement de MCC
- DU Diététique, nutrithérapie et nutraceutique change d'intitulé et devient le DU Diététique, Nutrition Préventive et Micronutrition :

- UPFR des Sports

- DU Activité physique adaptée, nutrition et cancer :
 - Nombre d'heure de cours
 - contenu

4-Demande d'abrogation

- UFR Santé

- DU Diététique, nutrithérapie et nutraceutique
- DIU Dermatologie esthétique, lasers dermatologiques et cosmétologie
- DIU Echocardiographie
- DIU Prise en charge de la santé orale des patients en situation de handicap

- UPFR des Sports

- DU Réalisation vidéo, communication et sport
- DU Tennis Cooleurs
- DU University Diploma in Trail and Running

- IUT 25

- DU de Finance et de comptabilité supérieure

Le 27/05/2020

Dossier de demande de création DU ou DIU

• **INTITULE du DU/ DIU : Modélisation, planification et impression 3D en chirurgie**

• **RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION**

- Nom et prénom : MEYER Christophe (PU-PH) - co-responsable : LOUVRIER Aurélien (PH)
- Statut : PU-PH
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 03 81 66 82 34
 - Mail : c3meyer@chu-besancon.fr - alouvrier@chu-besancon.fr

• **COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :**

UFR santé de Besançon – Université Bourgogne Franche-Comté

• **DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :**

Année scolaire 2020/2021

• **NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE** (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

Pour les étudiants issus de la filière médicale ou dentaire :

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac+6 et plus
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac+6 et plus

Pour les étudiants issus de la filière ingénieure :

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac+3 et plus
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac+3 et plus

• **NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE : 1 année**

• **CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU** (cf. « Guide du DU/DIU »)

Discipline de référence :

Code : 11

Spécialité : chirurgie maxillo-faciale

Secteur disciplinaire :

Code : 07

Spécialité : chirurgie maxillo-faciale

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation destinée aux médecins, dentistes et ingénieurs a pour objectif de proposer un enseignement théorique et pratique actualisé sur la modélisation, la planification et l'impression 3D à usage médical permettant ainsi de :

- rappeler les fondamentaux des technologies d'impression 3D ainsi que la réglementation qui s'applique spécifiquement dans le domaine médical,
- transmettre les bases de l'utilisation de logiciels permettant de créer de manière virtuelle des modèles anatomique et des guides chirurgicaux à partir d'imageries médicales,
- permettre aux étudiants de planifier/simuler une intervention chirurgicale via des logiciels spécifiques,
- transférer les fichiers réalisés à une imprimante 3D.

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

- Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création du DU/DIU,
- Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis),
- Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

- Depuis une dizaine d'année, l'utilisation de la technologie d'impression 3D s'est popularisée au sein des équipes chirurgicales de différentes spécialités mais également des industriels fabriquant de dispositifs médicaux. Cet outil permet aux équipes médicales de simuler, planifier des interventions chirurgicales mais également de transférer ce travail réalisé en amont, au bloc opératoire via l'impression de modèles permettant par exemple de pré-conformer du matériel chirurgical implantable ou alors de créer des dispositifs médicaux sur-mesure pour le patient. Au final, le développement de cette technologie au sein des équipes médicales a permis de réaliser un gain de temps opératoire tout en améliorant la précision du geste chirurgical et, de ce fait un gain financier pour les établissements de santé, avantages attesté par plusieurs études scientifiques.

- Les ingénieurs travaillant dans le domaine des dispositifs médicaux, les médecins, et les chirurgiens-dentistes sont de plus en plus fréquemment confrontés à l'utilisation de ces techniques et ce diplôme permettra aux étudiants inscrits de renforcer leurs connaissances théoriques et pratiques afin de les mettre en œuvre pour améliorer la qualité des soins envers les patients.

- Il existe actuellement une seule formation consacrée à l'impression 3D médicale disponible en France : PARIS Il apparaît important dans notre région qui forme à la fois des médecins (CHU) mais également des ingénieurs (ENSMM et ISFC) que soit proposé un tel enseignement.

https://odf.parisdescartes.fr/plugins/odf-web/portail_paris5/content/program-du-medecine-planification-chirurgicale-et-medecine-personnalisee-du-traitement-de-l-image-a-la-gestion-des-risques/DU%20Planification%20chirurgicale%20et%20m%C3%A9decine%20personnalis%C3%A9e%20-%20du%20traitement%20de%20l'image%20%C3%A0%20la%20gestion%20des%20risques.pdf

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- Compétences acquises à l'issue de la formation (sous la forme « être capable de... »),
- Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DU/DIU dans la composante responsable du diplôme (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires).

Compétences acquises à l'issue de la formation :

- Connaître les modalités d'imagerie médicales compatibles avec la modélisation 3D
- Connaître la réglementation qui s'applique en fonction du type d'objet imprimé mais également les contraintes quant à leur utilisation dans un établissement de santé
- Etre capable d'utiliser les logiciels de segmentation et de modélisation virtuelle
- Etre capable de réaliser une chirurgie virtuelle sur une modélisation 3D
- Etre capable de modéliser un guide chirurgical à l'aide de logiciels spécifiques
- Etre capable d'imprimer un objet 3D et de maîtriser les étapes de finition post-impression
- Connaître les principales applications cliniques et pédagogiques de la technologie d'impression 3D

Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet :

- Médecine
 - Chirurgie maxillo-faciale
 - Chirurgie orthopédique et traumatologie
 - Chirurgie orale
 - Neurochirurgie
 - Otorhinolaryngologie
 - Chirurgie pédiatrique
 - Imagerie médicale et radiodiagnostic
 - Radiothérapie
- Odontologie
- Ingénierie médicale

Développement de ce diplôme à l'UFR santé car l'enseignement est orienté vers les applications médicales des technologies 3D.

1.3 METIERS CIBLES

- Désignation du ou des métiers ciblés par le DU/DIU :

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

[https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFqg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009 Introduction et table de correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew](https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFqg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009%2FIntroduction%20et%20table%20de%20correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew)

- J1102 Médecine généraliste et spécialisée
- J1103 Médecine dentaire
- H2502 Management et ingénierie de production

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• Composante responsable de la formation

- Nom de la composante : UFR Santé
- Directeur : Pr Thierry MOULIN
- Email : direction-ufr-smp@univ-fcomte.fr
- Tél. : 0381665630
- Fax : 0381665683

• Composante(s) associée(s)

(À décliner pour toutes les composantes associées)

- Nom de la composante :
- Directeur :
- Email :
- Tél. :
- Fax :

• Etablissement(s) de formation partenaire(s)

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

- Nom de l'établissement :
- Adresse :
- Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
 - Fax :
- Responsable pédagogique :
 - Email :
 - Tél. :
 - Fax :
- Nature du partenariat :

• Lieu(x) de déroulement de la formation

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

UFR Santé de Besançon
CHU Jean Minjoz



2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés :

- Internes en médecine, chirurgie et odontologie
- Médecins, chirurgiens et chirurgiens-dentistes en activité
- Etudiants ingénieurs biomédicaux
- Ingénieurs biomédicaux en activités

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Nombre d'heures, nombre de jours, période
- 50 heures de formation (28H CM et 22H TP)
- 3 sessions de 2,5 jours
- Période de Janvier à Mai

• Condition d'accès au DU/DIU :

- *Prérequis (préciser en particulier les acquis professionnels requis)*
- *Dossier de candidature : préciser s'il en existe un et éventuellement le joindre*
- Etudiants ingénieurs, ingénieurs, Internes, assistants, CCA, PH et praticiens libéraux
- Demande d'inscription écrite au responsable de la formation : CV et lettre de motivation avec projet professionnel et dernier diplôme obtenu.
- Disposer d'un PC ou Mac permettant l'installation et le fonctionnement des logiciels suivants :
 - Invesalius : <https://invesalius.github.io/download.html>
 - Meshmixer : <http://www.meshmixer.com/download.html>

• Modalités pédagogiques :

- (Présentiel, FOAD ...)
- Enseignement présentiel
- **Outils pédagogiques :**
 - Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels
 - 10 demi-journées de cours magistraux
 - 5 demi-journées de travaux pratiques (logiciels dédiés et imprimantes 3D)

• Partenariat avec les milieux professionnels :

- *Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises*
- OneFit Medical : présentation de l'activité de création de guides chirurgicaux en orthopédie
- Cylaos : présentation de l'activité de commercialisation d'imprimantes 3D à visée médicale et fourniture des imprimantes 3D pour les travaux pratiques
- Ennoia : aide à la mise en place d'une plateforme 3D dans un établissement de santé
- Materialise : présentation de l'activité d'un fabricant d'implants et dispositifs sur-mesure en chirurgie cranio-maxillo-faciale et mise à disposition de logiciels dédiés (marquage CE) pour la modélisation et planification 3D en médecine

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation

- *Nature des épreuves, coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation, modes de contrôle, ...*
- Présence aux 3 sessions obligatoire pour se présenter à l'examen
- Epreuve écrite d'une heure notée /20 portant sur le contenu des cours théoriques et comptant pour 60% de la note finale - note minimale à l'épreuve écrite de 10/20 pour valider la formation.
- Examen pratique sur les travaux pratiques comptant pour 40% de la note finale - note minimale de 10/20 pour valider la formation. Evaluation de la qualité d'un fichier 3D (modèle anatomique) réalisé avec les logiciels suivants Invesalius et Meshmixer - note minimale à l'épreuve pratique de 10/20 pour valider la formation.
- Autorisation de se présenter deux fois à l'examen théorique et/ou pratique - le bénéfice des notes reste acquis.
- Pas de session de rattrapage prévue.

• **Jury de délivrance du diplôme :**

- *Composition non nominative : qualité des membres du jury*

(Rappel de la réglementation : « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

-Enseignants-Chercheurs

-Enseignants



- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement cf Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU				Volume horaire par enseignement en <u>Équivalent</u> TD	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire, re...)				
Accueil et introduction à l'impression 3D	55-03	Nom : Pr Meyer Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé UFC	1h				1h	1h30		Notions de base
Evaluation clinique des dispositifs médicaux (DMs) réalisés par impression 3D		Nom : Mr Lihoreau Qualité : Ingénieur clinique Etablissement : CIC - CHRU Minjoz	1h				1h	1h30		Notion sur l'évaluation clinique des DMs en général et focus sur les DMs réalisés par impression 3D
Imageries médicales compatibles avec l'impression 3D : modalités et spécificités	43-02	Nom : Pr Aubry Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé UFC	2h				2h	3h		Notion d'imageries médicales
Différentes technologies d'impression 3D		Nom : Mr Raymond Qualité : Ingénieur Etablissement : Cylaos	1h				1h	1h30		Connaître les différentes technologies permettant de réaliser des objets via la technologie de manufacture additive
Différents matériaux d'impression 3D à usage médical		Nom : Mr Billottet Qualité : Ingénieur Etablissement : CHRU Minjoz	1h				1h	1h30		Connaître les différents matériaux compatibles avec une

												utilisation médicale	
Présentation des logiciels libres d'accès : PACS -> Invesaluis -> Meshmixer + DICOM to STL	55-03	Nom : Pr Meyer Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé UFC A réaliser par A louverrier	2h							2h	3h	Utilisation des logiciels libres d'accès	
Utilisation des imprimantes		Nom : Mr Raymond Qualité : Ingénieur Etablissement : Cylaos	1h							1h	1h30	Utilisation des imprimantes	
Présentation du logiciel D2P		Nom : Mr Esteves Qualité : Ingénieur Etablissement : TwinMedical	1h							1h	1h30	Utilisation du logiciel D2P	
Réglementation des DM en Europe et notamment ceux réalisés par impression 3D	9-61	Nom : Pr Guyon Qualité : Professeur Associé Etablissement : ISIFC	2h							2h	3h	Connaître les règles spécifiques s'appliquant à la technologie d'impression 3d en médecine	
La vision du Pharmacien hospitalier, stérilisation, réglementation, contraintes pour un établissement de santé	81	Nom : Dr Pidoux Qualité : PH Etablissement : CHU Minjoz	2h							2h	3h	Connaître les règles et contraintes pour la fabrication de dispositifs médicaux sur-mesure dans un établissement de santé	

Principe des appels d'offres pour le choix des imprimantes et logiciels dans un établissement public / contraintes d'installation									1h	Nom : Mme Thiebaut Qualité : Ingénieur Etablissement : CHRU Minjoz				1h	1h	1h30	Connaître les principes d'appel d'offre pour s'équiper de la technologie d'impression 3D dans un établissement de santé
Présentation de l'activité de Materialise									1h	Nom : Mme Coussens Qualité : Ingénieur Etablissement : Materialise				1h	1h30		Notions de base sur ce qui se fait dans l'industrie actuellement
Présentation des logiciels Materialise									2h	Nom : Dr Dubois Qualité : MCU Etablissement : Arts et Métiers - Paris				2h	3h		Utilisation des logiciels inPrint et ProplanCMF
Impression 3D, la vision de l'ingénieur et les technologies de demain								9-60	1h	Nom : Pr Thibaud Qualité : PU Etablissement : ENSMM				1h	1h30		Notion sur l'aspect technique de l'impression 3D et les technologies en développement
Application pour les tissus tumoraux et vasculaires								54-02	1h	Nom : Dr Chaussy Qualité : MCU-PH Etablissement : UFR Santé UFC				1h	1h30		Indications et intérêt pour les vaisseaux et les tumeurs
Application en chirurgie orale									1h	Nom : Dr Courtot Qualité : Assistant Hospitalier Etablissement : CHU Clermond-Ferrand				1h	1h30		Indications et intérêt en chirurgie orale

Développement d'une plateforme d'impression 3D dans un établissement de santé		Nom : Mr Billottet Qualité : Ingénieur Etablissement : CHRU Minjoz	1h	1h	1h	1h30	Comment s'équiper de manière réglementaire dans un établissement de santé étape par étape
L'impression 3D comme outil pédagogique	55-03	Nom : Dr Nicod Qualité : MCU-PH Etablissement : CHU Lille	2h	2h		3h	Intérêt de l'impression 3D comme outil pédagogique
Applications en CMF	55-03	Nom : Pr Meyer Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé UFC A réaliser par A louvrier	1h	1h		1h30	Intérêt et indications en CMF
Applications en orthopédie, modèle économique pour l'industrie, présentation système EOS		Nom : Mr Simon Qualité : Ingénieur Etablissement : OneFit	1h	1h		1h30	Intérêt et indications en orthopédie et présentation de la technologie EOS
Applications en orthodontie	56-02	Nom : Dr Bonomi-Dunoyer Qualité : Praticien Attaché Etablissement : CHRU Minjoz	1h	1h		1h30	Intérêt et indications en orthodontie
Apports de la photogrammétrie	55-03	Nom : Dr Sigaux Qualité : CCA Etablissement : CHU Lyon Sud	1h	1h		1h30	Notion sur la photogrammétrie et intérêts
Utilisation des logiciels de modélisation, planification et impression 3D	55-03	Nom : Pr Meyer Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé UFC	22h	22h	22h	14h40	

- Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Meyer Prénom : Christophe Qualité : PU-PH	UFR Santé UFC	Convention chru/univ	20h40
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :			
Nom : Guyon Prénom : Florent Qualité : Professeur Attaché	ISIFC	Convention chru/univ	3h
Nom : Aubry Prénom : Sébastien Qualité : PU-PH	UFR Santé UFC	Convention chru/univ	3h
Nom : Chaussy Prénom : Yann Qualité : MCU-PH	UFR Santé UFC	Convention chru/univ	1h30
Nom : Thibaud Prénom : Sébastien Qualité : PU	ENSMM	Convention chru/univ	1h30
Nom : Nicod Prénom : Romain Qualité : MCU-PH	Faculté de médecine de Lille	Convention chru/univ	3h
Nom : Dubois Prénom : Guillaume Qualité : MCU	Arts et Métiers - Paris	Arts et Métiers - Paris	4h30
TOTAL			37h10

- Bilan horaire des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Lihoreau Prénom : Thomas Qualité : Ingénieur	CHRU Minjoz	Convention chru/univ	1h30
Nom : Raymond Prénom : Jean-Philippe Qualité : Ingénieur	Cylos	Cylos	3h
Nom : Billottet Prénom : Benjamin Qualité : Ingénieur	CHRU Minjoz	Convention chru/univ	3h
Nom : Esteves Prénom : Jérôme Qualité : Ingénieur	Twin Medical	Twin Medical	1h30
Nom : Bonomi-Dunoyer Prénom : Hadrien Qualité : Orthodontiste	CHRU Minjoz	Convention chru/univ	1h30
Nom : Thiebaut Prénom : Salima Qualité : Ingénieur	CHRU Minjoz	Convention chru/univ	1h30
Nom : Courtot Prénom : Romain Qualité : Assistant	CHU Clermont-Ferrand	Convention chru/univ	1h30

Hospitalier			
Nom : Simon Prénom : Julien Qualité : Ingénieur	OneFit	OneFit	1h30
Nom : Sigaux Prénom : Nicolas Qualité : Praticien Hospitalier	Hospices Civiles de Lyon	Convention chru/univ	1h30
Nom : Louvrier Prénom : Aurélien Qualité : PH	CHRU Minjoz	Ufr santé	11h50
Nom : Pidoux Prénom : Hervé Qualité : PH	CHRU Minjoz	Convention chru/univ	3h
TOTAL			19h30

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU PRIX

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE¹

- Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)
Compléter le tableau sous ce cadre en inscrivant les montants correspondants et en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

DEPENSES		
Enseignements (*)	669,76€	11.50h * 58.24€
Secrétariat	€	
Fonctionnement général	2025 €	Location de salles
Déplacements des enseignants	900 €	3 A/R des enseignants de Lyon, Lille et Clermont F
Hébergement des enseignants	€	
Matériel pédagogique	€	
Amortissements matériels	€	
Documentation étudiants	€	
Publicité	€	
Réception	€	
Fournitures diverses	900 €	
Autres	€	
Dépenses hors charges	4494,76 €	} A compléter avec le service Formation continue
Charges UFR ou IUT 10%	702,31 €	
Charges UFC 4%	280,92 €	
Charges SFC 22%	1545,07 €	
Coût total du DU-DIU	7023,06 €	
RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)		
Reste à financer	7023.06 €	

Nombre d'inscrits au DU/DIU	10 mini 20 maxi
------------------------------------	----------------------------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	702,31€
---------------------------------------	----------------

¹ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

Campagne diplômes d'établissement 2019-2020

**Frais de formation par inscrit,
hors droits universitaires**

900 €

A titre informatif : taux
horaire/inscrits

35,29 €/h

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même prix que les autres universités associées
Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

- 1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique
- 2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€
- 3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58,88 €
- 4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- **NOMBRE D'INSCRITS :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 10

Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : 20

- **MONTANTS DES FRAIS PAR INSCRIT :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence (170.00 euros en 2018-2019)	900.00 euros	1070.00 euros

QUALITE	NOM - PRENOM	DATE	SIGNATURE	CACHET
Porteur du projet	Christophe Meyer	16 mars 2020		Chirurgie Maxillo-Faciale Professeur MEYER 16 MARS 2020 CHRU Besançon
Directeur de la composante	Thierry Moulin	02 avril 2020		
Directeur du service de Formation continue	Laurence Ricq	16/03/20		
Responsable de scolarité de la composante	Carole Cointeau	26/03/20		
Avis du conseil de la composante		Date : Joindre la délibération		

Dossier de demande de création de diplôme d'établissement (DU-DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur le parchemin), **soit DU, soit DIU :**

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE : DIU "Histoire de la médecine"

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : TATU Laurent
- Statut : PU-PH
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 03 63 08 25 30
 - Mail : laurent.tatu@univ-fcomte.fr

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

UFR Santé - Besançon

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Année universitaire 2020-2021

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : BAC + 3

NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE :

Une

CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU (cf. « Guide du DU/DIU »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
10	Médecine	07	Médecine

OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce diplôme universitaire a pour objectif de restaurer un enseignement d'histoire de la médecine qui a pratiquement disparu des UFR de Santé. La finalité est d'éclairer la médecine par l'histoire mais aussi l'histoire par la médecine.

- Acquérir des connaissances scientifiques sur l'évolution des spécialités médicales qui ont contribué à faire progresser les sciences médicales et les techniques médico-chirurgicales
- Comprendre les débats épistémologiques contemporains sur la distinction santé/maladie ;
- Acquérir des connaissances fondamentales concernant l'évolution historique du statut du patient, des relations médicales et de l'expérience de la maladie ;
- S'initier à la recherche en sciences humaines et sociales en médecine : épistémologie ; histoire, philosophie, sociologie des sciences biomédicales, anthropologie, sociologie et philosophie de la maladie.

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

- Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création du DU/DIU,
- Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis),
- Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

Il s'agit d'un rattachement au DU "Histoire de la Médecine" de la Faculté de Médecine et Maïeutique de Lille - Université catholique de Lille (Responsable pédagogique Pr Patrick Hauteceur).

Plusieurs enseignants de l'Université de Franche-Comté participent déjà au DU existant à Lille.

La transformation en DIU se fera par l'adjonction de modules pédagogiques spécifiques locaux aux modules du DU déjà existants.

À part un DU organisé par l'université Paris Descartes, il n'existe pas d'enseignements spécifiques dédiés à l'histoire de la médecine. La demande justifie cet élargissement du DU en DIU dans la continuité d'une participation déjà active des enseignants bisontins au DU de Lille.

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- Compétences acquises à l'issue de la formation (sous la forme « être capable de... »),
- Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DU/DIU dans la composante responsable du diplôme (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires).

La formation doit permettre d'acquérir et de développer les compétences suivantes :

- Repérer une progression chronologique et une problématique historique ; replacer les événements et les processus historiques relevant de la longue durée dans une perspective comparatiste ;
- Rassembler, mettre en forme et analyser l'information historique au sein de documents de diverses natures (écrits, inventaires d'archives, iconographie, architecture, statistiques...) ;
- Mobiliser une intelligence critique pour évaluer la diversité de l'approche historique et situer la réflexion au sein des débats historiographiques contemporains ;
- Mobiliser des concepts scientifiques concernant les problématiques des différentes branches de la recherche historique : économique, sociale, culturelle, genre, histoire des sciences et des techniques, historiographie...
- Utiliser les outils spécifiques de l'étude des sources d'information complexes (bibliothèques, ressources numériques, répertoires bibliographiques) ainsi que les techniques d'enquête dans le domaine ;

Secteurs disciplinaires concernés :

- UFR Santé – Université de Franche-Comté
- UFR SLHS – Université de Franche-Comté
- Faculté de Médecine et Maïeutique de Lille - Université catholique de Lille

1.3 METIERS CIBLES

- Désignation du ou des métiers ciblés par le DU/DIU : Principalement des professionnels de santé

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

Par exemple : V1Z80 Infirmiers, V1Z81 Sage-Femmes, V2Z90 Médecins, V2Z91 Dentistes, V2Z93 Pharmaciens

Tous professionnels de santé.

Tout public motivé

1. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• Composante responsable de la formation



- Nom de la composante : UFR Santé – Besançon / Université de Bourgogne Franche-Comté
- Directeur : Prof. Thierry Moulin
- Email : direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03 81 66 56 30

• **Composante(s) associée(s)**

- Nom de la composante : Faculté de Médecine et Maïeutique de Lille - Université catholique de Lille
- Directeur : Prof. Patrick Hautecoeur
- Email : patrick.hautecoeur@univ-catholille.fr
- Tél. : 03 20 13 41 30

• **Lieu(x) de déroulement de la formation**

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

Cours par visioconférence sur deux sites :

UFR Santé Besançon – Université de Bourgogne – Franche-Comté

Faculté de Médecine et Maïeutique de Lille - Université catholique de Lille

Cours présentiels (selon modules et options) :

UFR Santé Besançon – Université de Bourgogne – Franche-Comté

Faculté de Médecine et Maïeutique de Lille - Université catholique de Lille



2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés :

Étudiants en sciences de la Santé
Étudiants en sciences humaines et sociales
Professionnels de santé
Tout public motivé

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- *Nombre d'heures, nombre de jours, période*

68 h (34 h de cours présentiel, 34 h en visioconférence)

8 Modules répartis sur l'année universitaire dont 3 sur Besançon (chaque module est de 8 à 10h)

• Condition d'accès au DU/DIU :

- *Prérequis (préciser en particulier les acquis professionnels requis)*

- *Dossier de candidature : préciser s'il en existe un et éventuellement le joindre*

Lettre de motivation

• Modalités pédagogiques :

- *(Présentiel, FOAD ...)*

Visioconférence et présentiel

• Outils pédagogiques :

- *Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels*

Cours magistraux présentiels ou visioconférence

Travail personnel

Rédaction d'un mémoire soutenu oralement devant un jury

• Partenariat avec les milieux professionnels :

- *Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises*

Non

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation

- *Nature des épreuves, coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation, modes de contrôle, ...*

Soutenance orale du mémoire encadré préparé au cours de l'année.

• Jury de délivrance du diplôme :

- *Composition non nominative : qualité des membres du jury*

(Rappel de la réglementation : « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

Trois membres du jury parmi les enseignants du diplôme.



- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement cf Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU				Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence	
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)				Volume horaire total pour l'inscrit
UE 1 : Des médecines primitives au Moyen âge	4901	Nom : Hautecoeur Qualité : PU-PH Etablissement : Université catholique Lille	10					15	Connaissances	
UE 2 : La médecine de la renaissance à la Révolution	4901	Nom : Hautecoeur Qualité : PU-PH Etablissement : Université catholique Lille	10					15	Connaissances	
UE 3 : Histoire des neurosciences (1)	4901	Nom : Hautecoeur Qualité : PU-PH Etablissement : Université catholique Lille	10					15	Connaissances	
UE 4 : Histoire des neurosciences (2)	4901	Nom : Hautecoeur Qualité : PU-PH Etablissement : Université catholique Lille	10					15	Connaissances	
UE 5 : Médecine et Première Guerre mondiale	4901	Nom : Laurent Tatu Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé	8					12	Connaissances	Mémoire encadré
UE 6 : Histoire de l'enseignement des sciences médicales	4901	Nom : Laurent Tatu Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé	8					12	Connaissances	Mémoire encadré
UE 7 : Histoire de l'anatomie et des sciences morphologiques	4901	Nom : Laurent Tatu Qualité : PU-PH Etablissement : UFR Santé	8					12	Connaissances	Mémoire encadré
UE 8 : Professionnalisation	4901	Nom : Hautecoeur Qualité : PU-PH	4					6	Connaissances	

- Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : TATU Prénom : Laurent Qualité : PU-PH	UFR Santé	Université de Franche-Comté	12
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :			
Nom : ROYNETTE Prénom : Odile Qualité : MCF	UFR SLHS	Université de Franche-Comté	6
Nom : EUVRARD Prénom : Édouard Qualité : Chargé de cours	UFR Santé	Université de Franche-Comté	4
Nom : VERSCHUEREN Prénom : Pierre Qualité : MCF	UFR SLHS	Université de Franche-Comté	6
Nom : MERCET Prénom : Philippe Qualité : Chargé de cours	UFR Santé	Université de Franche-Comté	4
Nom : MOULIN Prénom : Thierry Qualité : PU-PH	UFR Santé	Université de Franche-Comté	4
Nom : AUBRY Prénom : Régis Qualité : PU-PH	UFR Santé	Université de Franche-Comté	4
TOTAL			

2. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF**3.1 BUDGET DE LA FORMATION** Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)

DEPENSES	
Enseignements (*)	€4 240,00
Secrétariat	€
Fonctionnement général	€500
Déplacements des enseignants	€0,00
Hébergement des enseignants	€0
Matériel pédagogique	€0
Amortissements matériels	€0
Documentation étudiants	€500
Publicité	€500
Réception	€0
Fournitures diverses	€
Autres	€
Dépenses hors charges	€5 740,00
Charges UFR ou IUT	€896,88
Charges UFC 4%	€358,75
Charges commune SFC et alternance 22%	€1 973,13
Coût total du DU-DIU	€8 968,75

RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	1000
Reste à financer	€7 968,75

Nombre d'inscrits	
u DU/DIU	10

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	796,88€
---------------------------------------	----------------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	800,00 € non financés 1500,00 € financés 0€ étudiants UFC
---	--

A titre informatif : taux horaire/inscrits

11,76€/h

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

() pour chiffrer les dépenses d'enseignements :*

1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique

2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€

3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €

4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : entre 10 et 15

Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : néant

- Montants des frais par inscrit :**

IL SONT INDEXES SUR LES MONTANTS DEMANDES PAR L'UNIVERSITE DE LILLE :

SOIT 800 EUROS POUR LES NON FINANCES

SOIT 1500 EUROS POUR LES FINANCES

SOIT 170 EUROS POUR LES ETUDIANTS DE L'UFC (+ DROIT DE SCOLARITE)

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	800,00 euros (non financés)	970,00 euros
	1500,00 euros (financés)	1670,00 euros
	0,00 euros (étudiants UFC)	170,00 euros

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Laurent TATU	/ 02 / 04 / 2020 /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	/ 06 / 04 / 2020 /		Pour le Président de l'UFC et par délégation La Responsable des Services Administratifs
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence RICQ	/ 10 / 04 / 2020 /		Carole COINTEAU

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 08 / 04 / 2020 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : 08 / 04 / 2020 / Signature et cachet :

Dossier de demande de création de diplôme d'établissement (DU-DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur le parchemin), **soit DU, soit DIU** :

DIPLOME D'UNIVERSITE... : ENSEIGNEMENT DES SPORTS COLLECTIFS EMERGENTS _____

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE... : _____

AUTRE TYPE DE DIPLOME (PRECISER AVANT LE LIBELLE) ... : _____

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : Simon Frédéric
- Statut : PRCE
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 0661983180
 - Mail : frederic.simon@univ-fcomte.fr

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : UPFR DES SPORTS

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : MAI JUIN

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac

NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE : 1

CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU (cf. « Guide du DU/DIU »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
10	STAPS	10	STAPS

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de permettre au public concerné de mettre en place un enseignement des sports collectifs émergents, construit et réfléchi, en fonction du public cible et des enjeux de formations choisis et en respectant la logique interne des activités utilisées comme support de formation.

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

- Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création du DU/DIU : L'offre sportive est en pleine évolution. Le modèle proposé par les sports collectifs traditionnelles est à bout de souffle. De ce fait, de nouvelles pratiques voient le jour. L'idée est de proposer un état des lieux et une analyse de ces sports collectifs émergents, avec une mise en pratique, afin de pouvoir les utiliser comme support de formation.

- Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis) :
 - enseignants du premier degré, du second degré et du supérieur
 - entraîneurs sportifs
 - animateurs en centre sportif et/ou de loisir
 - éducateurs socio-sportif
 - professeur APA

- Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

Aucune formation universitaire présente au niveau national et local

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- Compétences acquises à l'issue de la formation (sous la forme « être capable de... »),
 - être capable de différencier sports collectifs traditionnels et sports collectifs émergents
 - être capable de connaître les enjeux de l'enseignement des sports collectifs émergents aux niveaux moteur, social, affectif et cognitif.
 - être capable d'enseigner les sports collectifs émergents de manière sécuritaire et structurée
 - être capable d'adapter l'enseignement des sports collectifs émergents en fonction du public support
 - être capable d'établir une programmation de sports collectifs émergents
- Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DU/DIU dans la composante responsable du diplôme (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires) : pédagogie et didactiques des APSA dans le secteur STAPS

1.3 METIERS CIBLES

- Désignation du ou des métiers ciblés par le DU/DIU :
 - enseignants du premier degré (K106), du second degré (K107 K109) et du supérieur (K108)
 - éducateurs sportifs (G1204)
 - animateurs en centre sportif et/ou de loisir (G1202 et G1203)
 - éducateurs socio-sportif (K 1206)
 - professeur APA (G1202)

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

Codes Rome placés entre les parenthèses ci-dessus.

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgq-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew



2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• Composante responsable de la formation

- Nom de la composante : UPFR DES SPORTS
- Directeur : Vincent PESEUX
- Email : vincent.peseux@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03.81.66.67.88
- Fax :

• Composante(s) associée(s)

(À décliner pour toutes les composantes associées)

- Nom de la composante :
- Directeur :
- Email :
- Tél. :
- Fax :

• Etablissement(s) de formation partenaire(s)

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

- Nom de l'établissement :
- Adresse :
- Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
 - Fax :
- Responsable pédagogique :
 - Email :
 - Tél. :
 - Fax :
- Nature du partenariat :

• Lieu(x) de déroulement de la formation

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

La formation se déroulera à l'UPFR des sports de Besançon



2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés :

- étudiants en staps
- enseignants du premier degré K106, du second degré
- entraîneurs sportifs
- animateurs en centre sportif et/ou de loisir
- éducateurs socio-sportif
- professeur APA

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Nombre d'heures, nombre de jours, période
32 heures, sur 4 jours, sur mai/juin

• Condition d'accès au DU/DIU :

- Prérequis (préciser en particulier les acquis professionnels requis)
Il faut déjà avoir animé et/ou enseigné des activités physiques, sportives et artistiques et être titulaire du baccalauréat.

- Dossier de candidature : préciser s'il en existe un et éventuellement le joindre
Il n'en existe pas

• Modalités pédagogiques :

- (Présentiel, FOAD ...) : Présentiel

• Outils pédagogiques :

- Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels :
 - travaux dirigés

• Partenariat avec les milieux professionnels :

- Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises
RAS

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation

- Nature des épreuves, coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation, modes de contrôle, ...
 - examen écrit d'1H (coef 1)

• **Jury de délivrance du diplôme :**

- *Composition non nominative : qualité des membres du jury*
 - *SIMON Frédéric : enseignant UPFR des sports*

(Rappel de la réglementation : « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)



- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement <u>cf Annexes</u> <u>Section CNU</u>	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU				Autres (projet, stage, mémoire...)	Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP							
EC 1 Enseigner les SCE de but sans matériel (poullball, cardiogoal, DBL ball, Vocketball, foobaskill)	74	Nom : SIMON Frédéric Qualité : PRCE Etablissement : UPFR des sports		8			8	8		Enseigner les SCE de but sans matériel (poullball, cardiogoal, DBL ball, Vocketball, foobaskill)	Mise en situation pédagogique	
EC2 Enseigner les SCE de but avec crosse (Bouncer ball, intercrosse)	74	Nom : SIMON Frédéric Qualité : PRCE Etablissement : UPFR des sports		4			4	4		Enseigner les SCE de but avec crosse (Bouncer ball, intercrosse)	Mise en situation pédagogique	
EC 3 Enseigner les SCE d'en-but (touch rugby, tag rugby, ultimate, bumball)	74	Nom : SIMON Frédéric Qualité : PRCE Etablissement : UPFR des sports		8			8	8		Enseigner les SCE d'en-but (touch rugby, tag rugby, ultimate, bumball)	Mise en situation pédagogique	
EC 4 Enseigner les SCE de renvoi avec filet (fistball, catchball, netzball)	74	Nom : Sandillon Ghislain Qualité : PRAG Etablissement :clg Lapierre à Lormont		4			4	4		Enseigner les SCE de renvoi avec filet (fistball, catchball, netzball)	Mise en situation pédagogique	
EC 5 Enseigner les SCE de renvoi sans filet (kin-ball, tchoukball)	74	Nom : Sandillon Ghislain Qualité : PRAG Etablissement :clg Lapierre à Lormont		4			4	4		Enseigner les SCE de renvoi sans filet (kin-ball, tchoukball)	Mise en situation pédagogique	
EC6 Enseigner un SCE complexe (quidditch)	74	Nom : SIMON Frédéric Qualité : PRCE Etablissement : UPFR des sports		4			4	4		Enseigner un SCE complexe (quidditch)	Evaluation Théorique	

		Nom : Qualité : Établissement :									
Total				32			32	32			

- Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Simon Prénom : Frédéric Qualité : PRCE	Upfr des sports Besançon	UPFR DES SPORTS	24
Nom : Sandillon Prénom : Ghislain Qualité : PRAG	clg Lapierre à Lormont	UPFR DES SPORTS	8
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :			
Nom : Simon Prénom : Frédéric Qualité : PRCE	UPFR DES SPORTS	UPFR DES SPORTS	4
TOTAL			36

- Bilan horaire des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Prénom : Qualité :			

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE¹

- Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)
Compléter le tableau sous ce cadre en inscrivant les montants correspondants et en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

DEPENSES	
Enseignements (*)	3433,92 €
Secrétariat	300€
Fonctionnement général	1760€
Déplacements des enseignants	€
Hébergement des enseignants	€
Matériel pédagogique	400€
Amortissements matériels	€
Documentation étudiants	€
Publicité	100€
Réception	100€
Fournitures diverses	€
Autres	€
Dépenses hors charges	6093,92€
Charges UFR ou IUT 0%	0€
Charges UFC 4%	329,40€
Charges Formation continue et Alternance 22%	1811,71€

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

¹ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

Coût total du DU-DIU	8235,03€
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	0
Reste à financer	8235,03€

Nombre d'inscrits au DU/DIU	16
------------------------------------	-----------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	514,69 €
--------------------------------	-----------------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	515 €
	14,31€/h

A titre informatif : taux horaire/inscrits

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées
Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

() pour chiffrer les dépenses d'enseignements :*

1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique

2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€

3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €

4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 16

Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : 32

- Montants des frais par inscrit :**

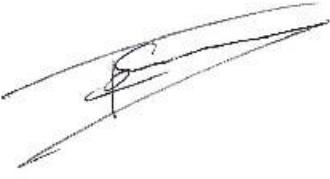
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>515</u> euros	<u>685</u> euros

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	SIMON Frédéric	03 / 03 / 2020		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	MAGRIN Guillaume	01 / 04 / 2020		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence RICQ	07 / 04 / 2020		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : Après la crise du Coronavirus
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : 01 / 04 / 2020 Signature et cachet : 

Dossier de demande de création de diplôme d'établissement (DU-DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur le parchemin), soit DU, soit DIU :

■ DIPLOME D'UNIVERSITE : **SPORT ET THERAPIES NATURELLES**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Nom et prénom : PESEUX Sophie
Statut : Enseignante - UPFR des Sports
Téléphone : 03.63.08.25.85
Mail : sophie.peseux@univ-fcomte.fr

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

UPFR DES SPORTS

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Septembre 2020

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac

NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE :

1

CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU (cf. « Guide du DU/DIU »)

Discipline de référence :	STAPS	Code :	10
Secteur disciplinaire :	STAPS	Code :	10

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce diplôme d'université vise à renforcer l'offre de formation de l'UPFR des Sports dans le domaine des thérapies naturelles et de leur utilisation chez le sportif.

La pratique de l'activité physique ou du sport entraîne des déséquilibres à tous les niveaux : physiologique, énergétique, mental et émotionnel. Ce diplôme permet d'accéder à une meilleure connaissance de soi et à une autonomie dans la gestion des réserves vitales de l'organisme avant, pendant et après l'effort.

Ce DU comprend 42 heures de formation en présentiel, dispensées sur 6 jours pleins (9h-12h / 13h-17h).

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

Les préoccupations autour de la santé ont envahi le champ du sport. Du sportif amateur au sportif de haut niveau, quel que soit le public concerné, la pratique de l'activité physique ne peut aujourd'hui s'envisager sans un maintien du corps en bonne santé. Les thérapies naturelles sont aujourd'hui un des moyens pour accompagner tous les pratiquants. De nombreuses techniques seront abordées au cours de cette formation.

- Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

Aucune formation universitaire de ce type n'est présente au niveau national et local

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

- Être autonome dans l'utilisation des outils de rééquilibrage de santé globale.
- Être capable de gérer les déséquilibres engendrés par la pratique intensive d'une activité physique ou d'un sport.
- Être capable de préserver l'intégrité globale du corps.
- Être capable d'accompagner le sportif dans sa préparation et dans sa récupération.
- Être capable d'analyser les situations particulières et de proposer un accompagnement adapté.

1.3 METIERS CIBLES

- Métiers de l'entraînement sportif et de la préparation physique
- Métiers de la santé : kinésithérapeutes du sport, ostéopathes du sport, médecins du sport, infirmiers

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

V5Z82 Sportifs et animateurs sportifs (G1204 : Éducation en activités sportives, L1401 Sportif professionnel, G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques)
V2Z90 Médecins (344c Internes en médecine, J1101 Médecine de prévention, J1102 Médecine généraliste et spécialisée K1402 Conseil en Santé Publique)
V3Z80 Autres professionnels paramédicaux (J1402 Diététique, J1403 Ergothérapie, J1404 Kinésithérapie, J1408 Ostéopathie et chiropraxie, J1412 Rééducation en psychomotricité)

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• Composante responsable de la formation

- Nom de la composante : UPFR DES SPORTS
- Directeur : Vincent PESEUX
- Email : vincent.peseux@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03.81.66.67.44

• Lieu(x) de déroulement de la formation

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

- La formation se déroulera à l'UPFR des sports de Besançon

2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés :

- Etudiants STAPS, kiné, étudiants en médecine.
- Professionnels : entraîneurs, préparateurs physiques.
- Kinésithérapeutes, ostéopathes, médecins, infirmiers.
- Professeur APA, professeur d'EPS, professeur des écoles. Sportifs (loisir et compétition)

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Ce DU comprend 42 heures de formation en présentiel, dispensées sur 6 jours pleins

• Condition d'accès au DU/DIU :

- Accessible à tout titulaire du baccalauréat
- Accessible à tous les professionnels ou toutes les personnes en lien avec l'activité sportive.
- Sélection sur CV

• Modalités pédagogiques :



- Présentiel uniquement

• **Outils pédagogiques :**

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Mises en situation

• **Modalités de contrôle des connaissances et de validation**

- Examen écrit (2h)
- MSP (1h)

• **Jury de délivrance du diplôme :**

- Sophie PESEUX
- Vincent PESEUX



- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement <u>cf Annexes Section CNU</u>	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU				Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)					
Module 1 Le corps physique	74	Nom : TORDI Nicolas Qualité : PU Etablissement : UPFR des Sports		9			9	9		Être autonome dans l'utilisation des outils de rééquilibrage de santé globale.	MSP
Module 1 Le corps physique	74	Nom : PESEUX Sophie Qualité : PRCE Etablissement : UPFR des sports		9			9	9			
Module 1 Le corps physique	74	Nom : GUYON Frédéric Qualité : MCF Etablissement : UPFR des sports		3			3	3			
Module 2 Le corps énergétique	74	Nom : PESEUX Vincent Qualité : PRCE Etablissement : UPFR des sports		7			7	7		Être capable de gérer les déséquilibres engendrés par la pratique intensive d'une activité physique ou d'un sport.	MSP
Module 3 Le corps émotionnel	74	Nom : SCHUH Valérie Qualité : Educatrice naturopathe de santé Etablissement : Olosoil		14			14	14		Être capable d'accompagner le sportif dans sa préparation et dans sa récupération. Être capable d'analyser les situations particulières et de proposer un accompagnement adapté.	MSP
Total				42			42	42			

- Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : TORDI Nicolas Qualité : PU	UPFR DES SPORTS	UPFR DES SPORTS	9
Nom : PESEUX Sophie Qualité : PRCE	UPFR DES SPORTS	UPFR DES SPORTS	9
Nom : GUYON Frédéric Qualité : MCF	UPFR DES SPORTS	UPFR DES SPORTS	3
Nom : PESEUX Vincent Qualité : PRCE	UPFR DES SPORTS	UPFR DES SPORTS	7
Nom : SCHUH Prénom : Valérie Qualité : Educatrice naturopathe de santé	OLOSOIL	UPFR DES SPORTS	14
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique :			
Nom : PESEUX Prénom : Sophie Qualité : PRCE	UPFR DES SPORTS	UPFR DES SPORTS	8
TOTAL			50

- Bilan horaire des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : SCHUH Prénom : Valérie Qualité : Educatrice naturopathe de santé	OLOSOIL	UPFR DES SPORTS	14

3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE¹

- Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)
Compléter le tableau sous ce cadre en inscrivant les montants correspondants et en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

DEPENSES	
Enseignements (*)	3783,36 €
Secrétariat	300,00 €
Fonctionnement général	2640,00 €
Déplacements des enseignants	
Hébergement des enseignants	
Matériel pédagogique	
Amortissements matériels	
Documentation étudiants	
Publicité	100,00 €
Réception	600,00 €

¹ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

Fournitures diverses	
Autres	
Dépenses hors charges	7 423,36€
Charges UFR ou IUT 0%	0€
Charges UFC 4%	401,26€
Charges Formation continue et Alternance 22%	2 206,94€
Coût total du DU-DIU	10031,57€
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	0
Reste à financer	10031,57€

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

Nombre d'inscrits au DU/DIU	17
------------------------------------	-----------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	590,09 €
--------------------------------	-----------------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	590 €
A titre informatif : taux horaire/inscrits	11,80€/h

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées
Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

- 1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique
- 2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€
- 3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €
- 4 - additionner les deux montants calculés

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 17

Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : 30

- Montants des frais par inscrit :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>590</u> euros	<u>760</u> euros

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	PESEUX Sophie	02 / 04 / 2020		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	MAGRIN Guillaume	02 / 04 / 2020		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	RICQ Laurence	02 / 04 / 2020		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : Après la crise du Coronavirus
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Vincent PESEUX	Date : 02 / 04 / 2020 Signature et cachet : 

Dossier de demande de création de diplôme d'établissement (DU-DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur le parchemin), **soit DU, soit DIU** :

DIPLOME D'UNIVERSITÉ... : **Diplôme d'Université de Comptabilité et de Gestion – Prépa DCG**

DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE... : _____

AUTRE TYPE DE DIPLOME (PRÉCISER AVANT LE LIBELLÉ) ... : _____

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : COCHARD Anne-Lise
- Statut : PRAG Economie-Gestion
- Coordonnées professionnelles : IUT Besançon-Vesoul
 - Téléphone : 03 81 66 68 46
 - Mail : anne-lise.cochard@univ-fcomte.fr

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME : IUT Besançon-Vesoul

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : Septembre 2020

NIVEAUX D'ENTREE ET DE SORTIE (voir « Guide de la maquette DU/DIU »)

- Niveau d'entrée (en nombre d'années après le Bac) : Bac + 2
- Niveau de sortie (en année d'études après le Bac) : Bac + 3 (DCG professionnel)

NOMBRE D'ANNEE UNIVERSITAIRE : 2

CODE ET SPECIALITE DE LA DISCIPLINE DE REFERENCE ET DU SECTEUR DISCIPLINAIRE DU DU/DIU

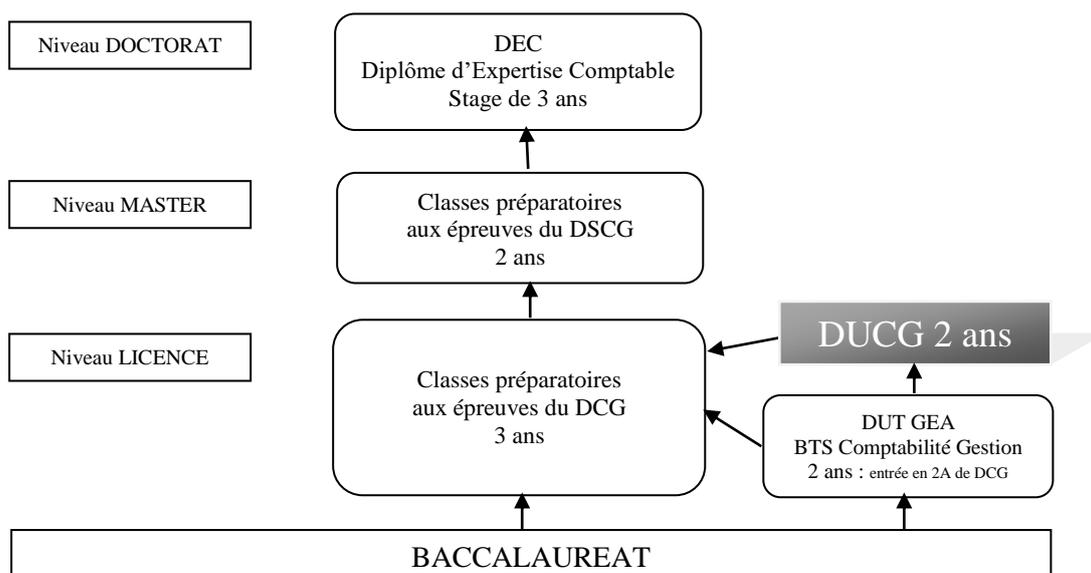
(cf. « Guide du DU/DIU »)

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
02	Sciences Economiques-Gestion	39	Sciences de Gestion

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

Le DU CG (Diplôme d'Université de Comptabilité et de Gestion) a pour **objectif de préparer aux UE du DCG** (Diplôme de Comptabilité et de Gestion). Le DCG est l'un des diplômes d'Etat menant à l'expertise comptable. Il s'inscrit dans le schéma LMD. Son obtention permet de valider un niveau Licence.

Tout d'abord, le DCG permet de poursuivre dans la filière professionnelle en DSCG (diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion de niveau Master II, formation préparée depuis 2009 au sein de l'IUT Besançon-Vesoul sous l'intitulé DUSCG depuis l'automne 2019), étape nécessaire avant de poursuivre en DEC (diplôme d'expertise comptable de niveau Doctorat). Il constitue la principale voie d'accès aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes, mais aussi à certains postes de cadres dans le domaine de la gestion. Le DCG permet également aux diplômés de poursuivre en master à l'université notamment en master comptabilité, contrôle, audit (CCA) et également en master contrôle de gestion.



Le **DU CG** est articulé autour des axes suivants :

- Etre en **cohérence avec les programmes nationaux de la filière Expertise Comptable** permettant de se présenter au DCG,
- Donner un **diplôme** aux étudiants qui auront un niveau satisfaisant en comptabilité, finance, contrôle de gestion et management,
- Acquérir des **compétences** (savoir, savoir-faire, savoir-être),
- **S'insérer dans le tissu économique de la Région et répondre aux besoins du marché du travail**,
- **Mettre en pratique des connaissances** grâce au projet tutoré (travaux directement en relation avec la future activité professionnelle des étudiants) et aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

1.1 ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CE DU/DIU

• Contexte et finalité qui ont fait émerger le besoin de création du DU/DIU :

La demande de création de ce DU CG est la conjonction de deux facteurs :

- L'abrogation du DU FCS (diplôme Universitaire de Finance et de Comptabilité Supérieure), diplôme existant au sein de l'IUT Besançon-Vesoul depuis 1991, dans le but d'**uniformiser les noms des diplômes de la filière comptable au sein de l'Université**. En effet, la filière de l'expertise comptable se compose le plus souvent des diplômes suivants : DCG niveau licence, DSCG niveau master, puis DEC niveau doctorat. A l'IUT, nous avons le DU SCG-Prépa DSCG et il paraît cohérent d'avoir le DU CG-Prépa DCG en amont **en terme de visibilité** vis-à-vis de l'Université mais aussi des étudiants et des professionnels.
- **Une réforme du programme du DCG** (tant sur les contenus que sur les volumes horaires), **entrée en vigueur en septembre 2019 doit être prise en compte en adaptant la maquette du DU FCS**. Le DCG a été créé en septembre 2008 et a été rénové au premier semestre 2019 (BO du 27 juin 2019). De ce fait et afin de tenir compte des changements récents intervenus, il importe de supprimer certains enseignements, d'en **rééquilibrer d'autres et ainsi de** permettre une insertion plus importante dans le monde professionnel.

Le DU FCS était une formation en alternance exclusivement, qui répondait à la fois aux souhaits des candidats de continuer leurs parcours par la voie de l'alternance et aux demandes des cabinets d'expertise-comptable et des grandes entreprises, soucieux de former des jeunes par ce biais dans une perspective d'embauche à long-terme.

Le DU CG, qui prendra le relais à partir de septembre 2020, continue sur la voie de l'alternance pour des raisons identiques.

NB : le DU FCS a été élaboré en partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche Comté.

• **Organismes et profil des publics demandeurs de cette formation (décrire le public ciblé et ses prérequis) :**

Les candidats à cette formation sont issus de différents profils :

- Des jeunes diplômés du DUT GEA et du BTS Comptabilité-Gestion qui souhaitent compléter leur formation de base et l'orienter vers le conseil aux entreprises tout en s'insérant dans le monde du travail par le biais de la formation en alternance,
- Des personnes actives, qui veulent se réorienter dans cette filière ou qui ont déjà une expérience en gestion des entreprises et qui souhaitent élargir leurs compétences dans ce domaine.

• **Réponse à un besoin régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).**

Le taux d'insertion des jeunes diplômés de l'ex-DUFCS 6 mois après leur sortie de la formation est le meilleur exemple du besoin des entreprises régionales : sur la période 2012-2020, il est de l'ordre de 85%.

Le secteur de la comptabilité connaît depuis un certain nombre d'années des difficultés de recrutement qui touchent principalement :

- Le personnel expérimenté,
- Les jeunes diplômés.

Depuis des années, nous avons un nombre d'offres d'alternance très supérieur à notre capacité d'accueil.

En Franche-Comté, il existe plusieurs formations de ce type qui sont plus complémentaires que concurrentes :

- Préparation au DCG en 3 ans après le baccalauréat au lycée Louis PERGAUD de Besançon et au lycée Germaine TILLION de Montbéliard. Ces deux formations sont des formations en INITIAL.
- Préparation au DCG en 2 ans après un BTS Comptabilité Gestion ou un DUT GEA au lycée ST JEAN de Besançon. Cette formation est aussi en ALTERNANCE mais propose un calendrier 2 jours en formation / 3 jours en entreprise ; rythme totalement différent de celui proposé par l'ex DU FCS ou le futur DU CG (calendrier p13). Cette formation est plutôt complémentaire de celle du DU CG-Prépa DCG que concurrente. En effet, certaines entreprises sont adeptes d'un calendrier plutôt que de l'autre en fonction de leur organisation interne.

1.2 COMPETENCES ACQUISES ET MOYENS MOBILISES EN ENCADREMENT PEDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE

• **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- Etre capable de maîtriser différents savoirs techniques en comptabilité, en fiscalité, en finance, en contrôle de gestion,
- Etre capable d'utiliser les éléments de droit (social, des sociétés) afin d'assister le chef d'entreprise dans les choix juridiques et fiscaux liés à la constitution de société, à sa transformation et liés à la gestion des salariés,
- Etre capable d'utiliser les instruments de pilotage de l'entreprise (procédures, tableaux de bord, reporting, plan de financement, budgets de trésorerie),
- Etre capable de maîtriser les outils de la bureautique, de savoir communiquer à l'écrit comme à l'oral en utilisant les TIC,
- Etre capable d'apporter les éléments de diagnostic, d'études et d'analyse pour permettre au chef d'entreprise de prendre des décisions stratégiques fondées,
- Etre capable de savoir gérer un projet et conduire une petite équipe grâce à la dimension management (stratégique, gestion de projet, management d'équipe),
- Etre capable de s'exprimer en anglais dans les principaux thèmes de gestion,
- Etre capable de comprendre les états financiers d'un groupe consolidé assez simple.

• **Disciplines et secteurs disciplinaires concernés par ce projet et légitimité à développer le DU/DIU dans la composante responsable du diplôme (rappel : les 2/3 des enseignements doivent être confiés à des enseignants universitaires) :**

L'IUT Besançon-Vesoul, et le département GEA en particulier, porte et assure la formation DU FCS depuis 29 ans. Les intervenants (Enseignants du supérieur, du secondaire, Intervenants Professionnels) ont développé de solides



compétences dans les matières exigeantes de ce diplôme. Depuis de nombreuses années, les résultats au diplôme national du DCG sont très bons et situent la formation dans les meilleures au niveau national.

1.3 METIERS CIBLES

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew

• **Désignation du ou des métiers ciblés par le DU/DIU :**

Collaborateur comptable en cabinet comptable et de conseil
Collaborateur social en cabinet
Cadre intermédiaire des services administratifs, comptables et financiers des entreprises, associations, administrations publiques, banques
Assistant - contrôleur de gestion
Auditeur comptable et financier.

• **Désignation des code(s) ROME correspondants :**

M1203 Q_78 – Comptabilité
M1203 Q_9 - Comptabilité
M1204 - Contrôle de gestion
M1206 - Management de groupe ou de service comptable

2. ORGANISATION DE LA FORMATION

2.1 ORGANISATION ADMINISTRATIVE

• **Composante responsable de la formation**

Nom de la composante : **IUT Besançon-Vesoul**
Directeur : Anne-Laurence FERRARI
Email : anne-laurence.ferrari@univ-fcomte.fr
Tél. : 03 81 66 68 10
Fax : 03.81 66 68 01

• **Composante(s) associée(s) NON**

(À décliner pour toutes les composantes associées)

Nom de la composante :
Directeur :
Email :
Tél. :
Fax :

• **Etablissement(s) de formation partenaire(s) NON**

(À décliner pour tous les établissements partenaires (convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement))

Nom de l'établissement :
Adresse :
Directeur :
Email :
Tél. :
Fax :
Responsable pédagogique :
Email :
Tél. :
Fax :
Nature du partenariat :

• **Lieu(x) de déroulement de la formation**

(Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée)

La formation est assurée sur le site de l'IUT de Besançon, Département GEA.



2.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE

• Publics concernés :

Cette formation par apprentissage ou contrat de professionnalisation est destinée aux titulaires d'un DUT GEA, d'un BTS Comptabilité-Gestion, d'autres diplômes admis en équivalence du DCG1 et/ou DCG2 ou dispense du titre requis par validation d'acquis d'expériences professionnelles antérieures.

Conditions d'accès :

- Dossier de candidature
- Admission réalisée en deux phases :
 - . par l'IUT : évaluation sur dossier du niveau pédagogique de l'étudiant (DUT – BTS – DCG1 et 2) ou du cursus antérieur et des acquis professionnels des candidats (pour les salariés et demandeurs d'emploi),
 - . par l'entreprise : sélection des candidats selon ses critères et avec ses propres modalités en fonction du profil recherché

L'admission définitive n'intervient qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise.

• Durée de la formation pour l'étudiant :

- Nombre d'heures, nombre de jours, période

La durée de cette nouvelle formation est de 982,5 heures d'enseignement théorique réparties sur deux années universitaires (de septembre N à septembre N+2) : 490 heures la première année et 492,5 heures la seconde année, soit une économie de 147,5 heures par rapport à l'ex-DU FCS.

Volume horaire devant alternants

	Ex DUFCS	Nouveau DU CG-Prépa DCG	Différentiel
Volume 1A devant alternants	550 heures	490 heures	- 60 heures
Volume 2A devant alternants	580 heures	492,5 heures	- 87,5 heures
	1 130 heures	982,5 heures	- 147,5 heures

Rythme d'alternance : 17 semaines de cours – 35 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés et jours d'examen) par an.

Calendrier 2020-2021 ci-joint p 13.

Organisation proposée sur les deux années :

DU CG1	Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures totales	Heures équivalent TD
UE1 Anglais des affaires (en ½ groupe)	1		15	30	30
UE2 Droit des sociétés et des groupements d'affaires	5	91	39	130	175,5
UE4 Droit fiscal	5	91	39	130	175,5
UE6 Finance d'entreprise	1,5	17,5	7,5	25	33,75
UE8 Comptabilité approfondie	5	133	57	190	256,50
Total DU CG1		332,5	157,5	505	671,25
DU CG2	Coefficient	Heures CM	Heures TD	Heures totales	Heures équivalent TD
UE1 Anglais des affaires (en ½ groupe)	1		15	30	30
UE3 Droit social	5	91	39	130	175,5
UE5 Outils de gestion	2	14	18,5	31	52
UE6 Finance d'entreprise	1,5	17,5	7,5	25	33,75
UE7 Management	5	91	39	130	175,5
UE9 Contrôle de Gestion	5	112	48	160	216
UE10 Relations professionnelles	5	Travaux avec encadrement tutoré + Stage			
Total DU CG2		308	167	506	682,75
TOTAL DU CG	42	658	324,5	1 011	1 354

La formation sera organisée de telle sorte que les enseignements seront dispensés une année sur deux, puisque deux promotions seront réunies pour suivre les mêmes cours :

- Année N / N+1 : tous les étudiants (admis en septembre N comme N-1) suivent les cours de DU CG1.
- Année N+1 / N+2 : tous les étudiants (admis en septembre N comme en septembre N+1) suivent les cours du DU CG2.

Autrement dit, le recrutement d'étudiants se fait bien chaque année mais un même cours n'a lieu qu'1 année sur 2.

	Année 2020-2021	Année 2021-2022	Année 2022-2023	Année 2023-2024	Année 2024-2025	...
UE dispensées	UE1 UE2 UE4 UE6 UE8	UE1 UE3 UE5 UE6 UE7 UE9	UE1 UE2 UE4 UE6 UE8	UE1 UE3 UE5 UE6 UE7 UE9	UE1 UE2 UE4 UE6 UE8	
Promotions d'alternants présentes	2019/2021 2020/2022	2020/2022 2021/2023	2021/2023 2022/2024	2022/2024 2023/2025	2023/2025 2024/2026	

L'UE10 sera dispensée chaque année à tous les alternants qui finissent leur formation.

Le nombre d'heures consommé sera de 1 354 h pour deux ans, soit en moyenne 677 heures par année universitaire.

A compter de la rentrée universitaire de Septembre 2020, les modifications sont les suivantes par rapport à l'ex-DU FCS :

+ Suppression de l'économie dans l'UE1-Environnement international (60 h devant étudiants) puisque l'épreuve d'économie n'existe plus en DSCG depuis la réforme de 2020. Or, cette matière avait été mise en place pour que les étudiants maintiennent leur niveau en économie de façon à mieux appréhender leur entrée en DU SCG (81% des alternants de DU FCS qui continuent leurs études le font dans cette voie). L'UE1-Environnement international devient donc UE1-Anglais des affaires.

+ Allègement de l'UE5-Outils de Gestion (70 h devant étudiants dans l'ancienne maquette) et de l'UE7-Management (160 h devant étudiants dans l'ancienne maquette) en réduisant les heures qui ne sont pas essentielles et en garantissant une préparation toujours aussi efficace et en adéquation avec la rénovation du DCG en 2019.

+ Fusion de l'UE10-Module Profession comptable et de l'UE8-Comptabilité approfondie + augmentation du volume horaire de 10 heures pour tenir compte de la disparition de la partie « Consolidation des comptes » dans le nouveau programme du DCG. Or, la connaissance de ce thème est un préalable pour entrer en DU SCG.

Du fait des modifications de certains volumes horaires, la grille des coefficients par unité d'enseignement est modifiée afin de respecter un équilibre sur l'ensemble des matières étudiées (Cf. grille des coefficients par U.E. ci-dessus).

Tous les autres enseignements restent inchangés.

La modification de la maquette du DU CG doit permettre aux alternants une insertion professionnelle augmentée de 2 semaines par rapport à l'ex-DU FCS, en entreprise d'accueil sur les deux ans de la formation.

L'aménagement et le contenu de la formation sont articulés autour des axes suivants :

- Cohésion avec les programmes nationaux de la filière expertise comptable permettant aux étudiants de se présenter au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) et de commencer à aborder en partie le référentiel du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG)
- Acquisition de compétences (savoirs, savoir-faire, savoir être)
- Insertion dans le tissu d'activités économiques de la Région
- Mise en pratique des connaissances grâce aux projets tutorés (travaux directement en relation avec la future activité professionnelle des étudiants) et aux contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Cette organisation doit permettre aux étudiants qui désirent poursuivre leur parcours vers l'expertise comptable de finaliser leur préparation au DSCG dans le cadre du DU SCG sans encombre.

• Condition d'accès au DU/DIU :

- *Prérequis (préciser en particulier les acquis professionnels requis)*
- *Dossier de candidature : préciser s'il en existe un et éventuellement le joindre*
- **Prérequis** : être titulaire d'un DUT GEA, d'un BTS Comptabilité-Gestion ou dispense du titre requis par validation d'acquis d'expériences professionnelles antérieures.



- Un dossier de candidature doit être déposé pour étude par le jury d'admission.

• Modalités pédagogiques : (*Présentiel, FOAD ...*)

- Formation présentielle en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).
- L'alternance, formule adaptée en termes d'approche pragmatique des métiers visés, présente de nombreux intérêts pour l'étudiant en lui permettant :
 - . de mettre en pratique les connaissances acquises au sein de la formation au cours des missions réalisées en entreprise,
 - . de développer de ce fait ses capacités d'autonomie, d'initiative, de responsabilité et de solidarité (travail en équipe) pour les mettre au service du développement de l'entreprise,
 - . de se doter d'une expérience, et d'acquérir un niveau de compétences et de connaissance en entreprise lui permettant d'être ensuite opérationnel dans le monde du travail.

• Outils pédagogiques :

- *Cours magistraux, travaux pratiques, séminaires, stages, projet tuteuré (organisation, objectifs), recherches, travail personnel, mémoire (objectifs, évaluation) et examens ou autres modes d'évaluation éventuels*

- Pratique de l'alternance sur les 2 années

L'alternant est suivi et encadré par deux personnes :

- . le maître d'alternance qui assume dans l'entreprise la fonction de tuteur auprès de l'alternant. En liaison avec la formation de l'IUT, il est directement responsable de l'organisation de la formation de l'alternant dans l'entreprise.
- . le tuteur universitaire qui a pour mission, par des contacts réguliers avec l'entreprise et le jeune alternant, de vérifier la cohérence entre formation pratique et formation théorique.

Tutorat universitaire : enseignants impliqués

Chaque enseignant de la formation peut être appelé à assurer le tutorat d'un ou plusieurs étudiants.

Tutorat professionnel : les maîtres d'alternance

Le maître d'alternance peut être l'employeur lui-même ou un salarié. Il doit justifier de trois ans d'exercice du métier et de la possession d'un diplôme ou d'un titre d'un niveau au moins équivalent à celui que prépare l'alternant, dans le même domaine professionnel.

Evaluation de la période d'alternance

L'évaluation s'appuie sur :

- . le comportement de l'alternant dans l'entreprise : capacités techniques, professionnelles et relationnelles, et résultats obtenus.
- . le contenu du livret d'alternance retraçant l'ensemble des missions confiées à l'alternant et permettant d'apprécier la capacité de l'étudiant à réaliser une synthèse écrite.
- . la soutenance orale devant un jury composé d'au moins un professionnel et un enseignant universitaire.

- Jeux d'entreprise (simulation)

Les alternants font dans le cadre du cours de management le jeu SIMULTRAIN. Ce jeu leur permet d'être confrontés, en quelques heures seulement, aux situations et aux problèmes que l'on rencontre dans chaque projet : coûts, délais, qualité, fonctionnalité et facteurs humains.

- Projets tutorés

La réalisation de ce projet (étude ou recherche pour le compte de l'entreprise d'accueil) devra déboucher, pour l'étudiant, sur une réflexion méthodologique et l'entraînement à l'organisation et aux méthodes de travail personnelles et/ou en groupe afin de :

- Prendre de la distance par rapport à sa propre pratique ;
- Rechercher la qualité des études, des travaux universitaires ou professionnels ;
- Mettre en pratique la formation reçue ;
- Développer une réflexion originale liée à l'expérience en entreprise
- Développer un bilan et une analyse d'une pratique professionnelle.

Ces projets devront demander la mise en pratique d'outils et de connaissances de plusieurs disciplines enseignées. Cette interdisciplinarité sera toujours recherchée dans le cadre de la validation des projets.

L'étudiant bénéficiera du double soutien de son maître d'alternance et d'un enseignant-tuteur.



Enfin, le projet tutoré donnera lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance devant un jury composé d'universitaires et de professionnels

- **Equipe pédagogique**

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants expérimentés et d'intervenants professionnels (experts-comptables, avocats, conseillers juridiques et fiscaux, cadres d'entreprises ...).

• Partenariat avec les milieux professionnels : *Préciser de façon détaillée les accords passés avec les branches professionnelles et les entreprises*

Cette formation s'appuie sur une collaboration avec le Conseil Régional de L'Ordre des Experts Comptables de Bourgogne Franche-Comté et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Cette collaboration représente un atout majeur pour la formation :

- Elle favorise le placement de jeunes alternants non seulement dans les cabinets comptables, mais également dans les entreprises.
- Elle facilite l'émergence de sujets de projets tutorés.
- Elle permet de mieux ancrer l'enseignement dans la réalité du métier (aide à la conception des programmes).
- Elle assure une participation de qualité des professionnels qui interviennent dans le cadre de la formation (cours, conférences, maîtres d'apprentissage).
- Elle constitue une source de débouchés professionnels pour les étudiants.
- Elle est à la fois la cause et la conséquence de sa notoriété et de la reconnaissance de sa qualité.

• Modalités de contrôle des connaissances et de validation : *Nature des épreuves, coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation, modes de contrôle, ...*

Le contrôle des connaissances s'effectue par un contrôle continu écrit et/ou oral pour les UE1 à 9. Concernant l'UE10, le contrôle continu est constitué d'épreuves orales. En effet, l'UE10 reflète la qualité de l'alternance de l'étudiant et la note prise en compte dans le cadre du DU CG pour cette UE correspond à l'évaluation faite par le maître d'apprentissage à partir d'une grille d'analyse pour la partie « stage » et à une soutenance orale pour la partie « travaux avec encadrement tutoré ».

Le diplôme d'université est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement (y compris le projet tutoré et le stage) et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

L'étudiant bénéficiaire d'une validation d'acquis pour toute ou partie d'une unité d'enseignement est dispensé des épreuves correspondantes. L'UE correspondante n'est pas prise en compte pour le calcul de la moyenne.

La compensation entre éléments constitutifs d'une unité d'enseignement, d'une part, et les unités d'enseignement, d'autre part, s'effectue sans note éliminatoire.

Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8 sur 20.

Lorsque le DU CG n'a pas été obtenu, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables dans le cadre d'un redoublement du DU CG. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Lorsque le diplôme d'université n'a pas été obtenu, l'étudiant peut bénéficier d'une année de redoublement sous certaines conditions :

. Le jury de délivrance du diplôme doit autoriser ce redoublement par un vote favorable obtenu à la majorité.

. L'étudiant doit avoir trouvé un organisme d'accueil prêt à l'accueillir et à conclure un nouveau contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an.

Si ces deux conditions sont remplies, le redoublement ne se fera qu'après la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec l'organisme cité ci-dessus.

• Jury de délivrance du diplôme : *Composition non nominative : qualité des membres du jury*

(Rappel de la réglementation : « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».)

Le diplôme d'université est délivré sur proposition d'un jury désigné par la directrice de l'IUT.

Ce jury est constitué de cinq personnes :

- Deux professionnels des secteurs concernés,
- Trois enseignants intervenant dans la formation dont le responsable de la formation.

Le jury est présidé par le responsable de la formation.

- Programme détaillé avec noms et qualité des intervenants (Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation, diplômes nationaux ou DU/DIU en indiquant leur référence Apogée).
- Compétences acquises et évaluation.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Titre et contenu des unités d'enseignements et éléments constitutifs	Codes CNU de l'enseignement cf Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit au DU/DIU				Volume horaire par enseignement en Équivalent ID	Réf. Apogée	Compétences acquises	Mode d'évaluation de l'acquisition de la compétence
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)				
U.E.1 Anglais des affaires	Section 11 et 06	COTE-COLISSON Julia STROBOSCH Marjolijn	0	30			30	60		Contrôle Continu
U.E.2 Droit des sociétés	Section 01	ALLEGRETTI Lucia CASAGRANDE Léa VASSEUR-DIAS C-Hélène VEZIES Séverine	91	39			130	175,5		Contrôle Continu
U.E.3 Droit social	Section 01	ALLEGRETTI Lucia LAVAUX Jean-Paul VASSEUR-DIAS C-Hélène VERLAINE Elise	91	39			130	175,5		Contrôle Continu
U.E.4 Fiscalité	Section 06	DANGIN Marie-Ange KOEPEL Sigrid VIRET Gilles	91	39			130	175,5		Contrôle Continu
U.E.5 Outils de Gestion	Section 27 et 06	GASNER-BOUQUET M-Hélène THOMAS Lionel	14	12,5 + 6			32,5	52		Contrôle Continu
U.E.6 Finance d'entreprise	Section 06	CALARNOU Anne-Laure	35	15			50	67,5		Contrôle Continu
U.E.7 Management	Section 06	BOURGEOIS Nicolas TROUPEL Pascal RYMEYKO Karine	91	39			130	175,5		Contrôle Continu

U.E.8 Comptabilité approfondie	Section 06	BERTRAND Elise COCHARD Anne-Lise MARCOUX Philippe TATTU Laura	133	57			190	256,5			Contrôle Continu
U.E.9 Contrôle de Gestion	Section 06	COCHARD Anne-Lise DANGIN Marie-Ange GASNER-BOUQUET M-Hélène MARCOUX Philippe	112	48			160	216			Contrôle Continu
U.E.10 Relations professionnelles	Section 06	-	-	-			-	-			Evaluation par l'entreprise de la qualité de l'alternance Evaluation par le tuteur pédagogique et par le maître d'alternance du projet tuteuré
Total			658	324,5	0		982,5	1 354			

• Bilan horaire des interventions par **intervenant enseignant** avec leur établissement de rattachement
Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : COCHARD Prénom : Anne-Lise Qualité : PRAG	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	129,25
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique : 45 heures			
Nom : ALLEGRETTI Prénom : Lucia Qualité : PRCE	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	140,50
Nom : CALARNOU Prénom : Anne-Laure Qualité : PRAG	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	67,50
Nom : GASNER-BOUQUET Prénom : Marie-Hélène Qualité : MCF	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	97,50
Nom : KOEPPPEL Prénom : Sigrid Qualité : PRCE	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	47,25
Nom : MARCOUX Prénom : Philippe Qualité : PRCE bi-adm	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	174
Nom : RYMEYKO Prénom : Karine Qualité : MCF	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	10,75
Nom : STROBOSCH Prénom : Marjolijn Qualité : PAST	UFR SJEPEG	IUT Besancon-Vesoul	30
Nom : THOMAS Prénom : Lionel Qualité : PU	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	25
Nom : VASSEUR-DIAS Prénom : Claire-Hélène Qualité : PRCE	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	71,50
Nom : VERLAINE Prénom : Elise Qualité : PRAG	Université Paris Descartes	IUT Besancon-Vesoul	35
Nom : VEZIES Prénom : Séverine Qualité : PRAG	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	29,75
Nom : VIRET Prénom : Gilles Qualité : PRCE	IUT Besancon-Vesoul	IUT Besancon-Vesoul	24,25
TOTAL			882,25

- Bilan horaire des interventions par **intervenant professionnel (non enseignant)** avec leur établissement de rattachement.

Répondre sous ce cadre, dans le tableau (en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire).

Intervenant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : BERTRAND Prénom : Elise Qualité : Expert-comptable	CER France Alliance Comtoise	IUT Besancon-Vesoul	20,25
Nom : BOURGEOIS Prénom : Nicolas Qualité : Expert-comptable	MAZARS	IUT Besancon-Vesoul	128,25
Nom : CASAGRANDE Prénom : Léa Qualité : Avocate	FILEAS Avocats	IUT Besancon-Vesoul	20,25
Nom : COTE-COLISSON Prénom : Julia Qualité : Auto-entrepreneur	-	IUT Besancon-Vesoul	30
Nom : DANGIN Prénom : Marie-Ange Qualité : Expert-comptable	CER France Alliance Comtoise	IUT Besancon-Vesoul	115
Nom : LAVAU Prénom : Jean-Paul Qualité : Responsable social	KPMG	IUT Besancon-Vesoul	54
Nom : TATTU Prénom : Laura Qualité : Cadre comptable	MAZARS	IUT Besancon-Vesoul	67,5
Nom : TROUPEL Prénom : Pascal Qualité : Dirigeant d'entreprise	Entreprise individuelle	IUT Besancon-Vesoul	36,5
TOTAL			471,75

CALENDRIER provisoire 2020- 2021 DUFCS - Prépa DCG

Nombre de jours en Formation :	88
Nombre de semaines à l'IUT :	17

Nombre de jours en Entreprise :	157
Nombre de semaines en Entreprise :	31

Nombre de Samedi et Dimanche	100
Nombre de jours fériés	10
Nombre de Jours d'Examen	10
Total nombre de jours	365

AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
1 S	1 M	1 J 40	1 D	1 M	1 V	1 L	1 L	1 J 13	1 S	1 M	1 J 26	1 D
2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L
3 L	3 J 36	3 S	3 M	3 J 49	3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J 23	3 S	3 M
4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J 5	4 J 9	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M
5 M	5 S	5 L	5 J 45	5 S	5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J 31
6 J 32	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 S	6 M	6 J 18	6 D	6 M	6 V
7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J 1	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S
8 S	8 M	8 J 41	8 D	8 M	8 V	8 L	8 L	8 J 14	8 S	8 M	8 J 27	8 D
9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L
10 L	10 J 37	10 S	10 M	10 J 50	10 D	10 M	10 M	10 S	10 L DCG Marc	10 J 23	10 S	10 M
11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J 6	11 J 10	11 D	11 M DCG Marc	11 V	11 D	11 M
12 M	12 S	12 L	12 J 46	12 S	12 M	12 V	12 V	12 L	12 M DCG Marc	12 S	12 L	12 J 32
13 J 33	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 S	13 M	13 J 19	13 D	13 M	13 V
14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J 2	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S
15 S	15 M	15 J 42	15 D	15 M	15 V	15 L	15 L	15 J 15	15 S	15 M	15 J 28	15 D
16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L
17 L	17 J 38	17 S	17 M	17 J 51	17 D	17 M	17 M	17 S	17 L R I	17 J 24	17 S	17 M
18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J 7	18 J 11	18 D	18 M E O	18 V	18 D	18 M
19 M	19 S	19 L	19 J 47	19 S	19 M	19 V	19 V	19 L	19 M V N	19 S	19 L	19 J 33
20 J 34	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 S	20 M	20 J I S	20 D	20 M	20 V
21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J 3	21 D	21 D	21 M	21 V S 20	21 L	21 M	21 S
22 S	22 M	22 J 43	22 D	22 M	22 V	22 L	22 L	22 J 16	22 S	22 M	22 J 29	22 D
23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L
24 L	24 J 39	24 S	24 M	24 J 52	24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J 25	24 S	24 M
25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Noël	25 L	25 J 8	25 J 12	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M
26 M	26 S	26 L	26 J 48	26 S	26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J 34
27 J 35	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 S	27 M	27 J 21	27 D	27 M	27 V
28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J 4	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S
29 S	29 M	29 J 44	29 D	29 M	29 V		29 L	29 J 17	29 S	29 M	29 J 30	29 D
30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S		30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L
31 L		31 S		31 J 53	31 D		31 M		31 L		31 S	31 M



Modifié le 20/03/20



3. COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

3.1 BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE¹

Calcul du coût global de la formation (dans le cas d'un DIU, calculer le coût par établissement partenaire)

Compléter le tableau sous ce cadre en inscrivant les montants correspondants et en ajoutant/supprimant des lignes, si nécessaire.

DEPENSES	
Enseignements (*)	92 935 €
Secrétariat	6 000 €
Fonctionnement général	13 850 €
Déplacements des enseignants	1 000 €
Hébergement des enseignants	€
Matériel pédagogique	1 560 €
Amortissements matériels	€
Documentation étudiants	3 100 €
Publicité	€
Réception	1 700 €
Fournitures diverses	1 440 €
Autres	1 440 €
Dépenses hors charges	123 025 €
Charges UFR ou IUT 10%	12 302 €
Charges UFC 4%	4 921 €
Charges Formation continue et Alternance 22%	27 066 €
Coût total du DU-DIU	167 314 €
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	167 314 €

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

Nombre d'inscrits au DU/DIU	24
------------------------------------	-----------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	6 971 €
--------------------------------	----------------

Financement OPCO moyen : 7 000 €
Chiffre provenant du CFA Sup au 31/03/20

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	€
	€/h

A titre informatif : taux horaire/inscrits

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

- 1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique
- 2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106€
- 3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €
- 4 - additionner les deux montants calculés

¹ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

3.2 AUTOFINANCEMENT DE LA FORMATION

- Nombre d'inscrits :**

Nombre minimum pour ouvrir la formation (équilibre financier) : 24

Nombre maximum pour respecter les conditions matérielles d'organisation (s'il y a lieu) : 32

- Montants des frais par inscrit :**

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>0,00</u> euros	<u>0,00</u> euros

3.3 VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Anne-Lise COCHARD	01 /04 /2020		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carine ROSAIN	/ 03 / 04 / 2020 /		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence RICQ	/ 02 / 04 / 2020 /		

3.4 VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / __ / __ / ____ / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Anne-Laurence FERRARI	Date : / 07 / 04 / 2020 / Signature et cachet :  La Directrice de l'IUT BV Anne-Laurence FERRARI 

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : IUT Besançon-Vesoul

INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée :
Diplôme d'Université Supérieur de Comptabilité et de Gestion

NOMBRE D'HEURES : 885 h en présentiel

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

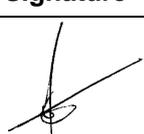
Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	6 350 euros par inscrit/année	170 euros ou 170 + 6350 = 6520 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	6 350 euros par inscrit/année	170 euros ou 170 + 6350 = 6520 euros (1 ^{ère} et 2 ^{ème} années montants inchangés)
0,00 euros	0,00 euros par inscrit/année	0,00 euros. Demande d'exonération (3 ^{ème} année)

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	GASNER-BOUQUET Marie-Hélène	30-03-2020		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carine ROSAIN	/ 31 / 03 / 2020		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence RICQ	/31 / 03 / 2020 _ /		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / __ / __ / ____ / Joindre la délibération
Directeur de la composante,	Date : / 31 / 03 / 2020 /



La Directrice de l'IUT BV
Anne-Laurence FERRARI

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

Prénom, Nom :	Signature et cachet :
---------------	-----------------------

COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE⁵

DEPENSES	
Enseignements (*)	121 539 €
Secrétariat	10 000 €
Fonctionnement général	€
Déplacements des enseignants	4 000 €
Hébergement des enseignants	€
Matériel pédagogique	3 000 €
Amortissements matériels	€
Documentation étudiants	1 200 €
Publicité	€
Réception	2 000 €
Fournitures diverses	2 300 €
Autres	2 300 €
Dépenses hors charges	146 339 €
Charges UFR ou IUT (vérifier auprès de la composante)	22 869 €
Charges UFC 4%	9 146 €
Charges Formation continue et Alternance 22%	50 304 €
Coût total du DU-DIU	228 654 €
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	228 654 €

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

Nombre d'inscrits au DU/DIU	36
------------------------------------	-----------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	6 350 €
--------------------------------	----------------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	6 350 €
	10,6 €/h

A titre informatif Tarif horaire/inscrit

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées. Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

- 1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique
- 2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106 €
- 3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €
- 4 - additionner les deux montants calculés

Note explicative de la demande :

La formation **Diplôme d'Université Supérieur Comptabilité Gestion** est une formation sur deux ans, dont les cours sont dispensés de novembre N à octobre N+2, puisque les étudiants passent un diplôme national dans la filière expertise-comptable, le DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion), dont les épreuves ont lieu en octobre et novembre de chaque année.

Les étudiants suivant le DUSCG sont donc inscrits à l'IUT pour les années N-N+1 et N+1-N+2 et un souci se pose pour les mois de septembre et octobre N+2, puisque les étudiants reviennent à l'IUT pour terminer les cours de la formation. Il est donc nécessaire de les inscrire à l'IUT pour couvrir ces deux mois de formation.

Sachant que ces étudiants ont déjà été inscrits deux fois à l'IUT et qu'il s'agit bien d'une formation sur 2 ans, **nous demandons l'exonération des droits d'inscription pour cette troisième année**, qui se résume à leur présence pendant un peu moins de 2 mois à l'IUT.

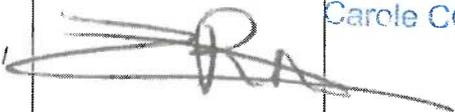
DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé
INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée :
DIU étique et Vulnérabilité
NOMBRE D'HEURES : 126
ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	2000,00 euros	2170,00 euros

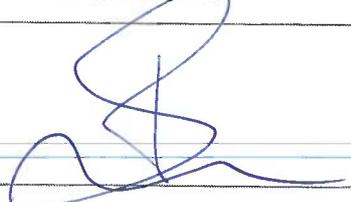
NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	2100,00 euros	2270,00 euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Régis Aubry	12/03/2020		Régis AUBRY Chef de Pôle CHRU Jean Minjot - Bd Flers 25030 BESANCON Cedex Tel: 03 81 66 97 79 Pour le Président de l'UFC et par délégation
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Cointeau	26/03/2020		La Responsable des Services Administratifs
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	19/03/2020		Carole COINTEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / / / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : <i>Nouin</i>	Date : <i>02/04/2020</i> Signature et cachet : 

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé
INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée : DIU d'échocardiographie du Nord-Est
NOMBRE D'HEURES : 40 h /an
ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	Année 1 : 0€ FI 339,00€ FC Année 2 : 0€ FI 525€ FC	170,00€ 509€ 170€ 695€

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	600€ euros Dispense de droits pour les internes de DES Pathologies Cardiovasculaires, DES vasculaire et FST Cardio pédiatrique	770,00€ euros ou 170€

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Marie-France Séronde	/ / / / /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Coiteau	/ / / / /	Pour le Président de l'UFC et par délégation La Responsable des Services Administratifs	
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	/20/04/2020/	Carole COINTEAU	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / / / / / Joindre la délibération
Directeur de la composante,	Date : / / / / /
Prénom, Nom :	Signature et cachet :

1 Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

2 Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

3 Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

4 Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé
INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée :
 DIU formation complémentaire en gynécologie obstétrique

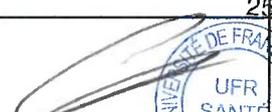
NOMBRE D'HEURES : 80h
ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	500,00 euros	670,00 euros

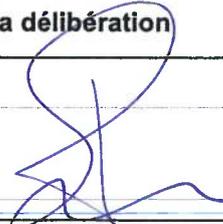
NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	900,00 euros	1070,00 euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Rajeev Ramanah	12/03/2020		Pr R. RAMANAH Chef de Pôle Pôle Mère-Femme / UFC CHRU Jean Mignot 25030 BESANCON CEDEX Services Administratifs
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Coiteau	16/03/2020		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	19/03/2020		Carole COINTEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / / / / / Joindre la délibération
Directeur de la composante,	Date : / / / / /
Prénom, Nom : <i>Norin</i>	Signature et cachet : 

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

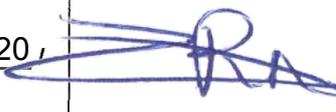
DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé
INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée : DIU Infection par le VIH
NOMBRE D'HEURES :66 h
ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES =MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	571,00 euros	741,00 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES =MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	950,00 euros	1120,00 euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Catherine Chirouze	/ / / / /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Cointeau	/ / / / /		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	/20/04/2020/		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / / / / / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : <i>Nouvin</i>	Date : <i>12/04/2020/</i> Signature et cachet : 

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée : DIU Santé tropicale et pathologie du voyageur

NOMBRE D'HEURES : 80 h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>367,00</u> euros	<u>537,00</u> euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

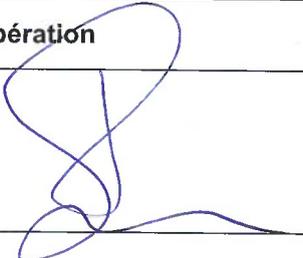
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>850,00</u> euros	<u>1020,00</u> euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Françoise Bozon	/ __ / __ / ____ /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Cointeau	<u>126/03/2020</u>		 Pour le Président de l'UFC et par délégation La Responsable des Services Administratifs
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	<u>120/04/2020/1</u>		 Carole COINTEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / __ / __ / ____ / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : <u>Norw</u>	Date : <u>12/02/2020/1</u> Signature et cachet : 

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé
INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée :
DIU NEUROPHYSIOLOGIE CLINIQUE
NOMBRE D'HEURES : 50
ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	348,00 euros FI 475,00 euros FC	518,00 euros 645,00 euros

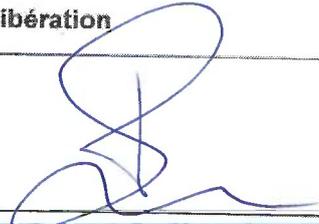
NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	700 euros FC 500 euros FI	870,00 euros 670,00 euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Thierry MOULIN	12/03/2020		 Pour le Président de l'UFC et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Cointeau	26/03/2020		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	19/03/2020		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / / / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : <u>Norru</u>	Date : <u>12/03/2020</u> Signature et cachet : 

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF
COMPOSANTE : UFR SCIENCES DE LA SANTE
**INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée :
(Ancien titre DU Diététique nutrithérapie et nutraceutique)
Nouveau titre DU Diététique, Nutrition Préventive et Micronutrition**
NOMBRE D'HEURES : 80h
ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	<u>910,00</u> euros	<u>1080,00</u> euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	<u>950,00</u> euros	<u>1120,00</u> euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	DEVAUX Sylvie DEMOUGEOT Céline	20/03/20		Pour le Président de l'UFC et par délégation
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole COINTEAU	16/04/2020		La Responsable des Services Administratifs
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance		20/04/2020		Carole COINTEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / __ / __ / ____ / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : / __ / __ / ____ / Signature et cachet :

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UPFR des Sports/UFR Santé

INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée : Activité Physique Adaptée, Nutrition et Cancer

NOMBRE D'HEURES : 120 h du point de vue de l'inscrit (140h équivalents TD) dont 80 h CM, 20 h TD et 20 h de stage (immersions en service d'oncologie et pratique).

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>300</u> euros pour étudiants en formation initiale 700 euros pour étudiants en formation continue	470 euros pour les étudiants en FI 870 euros pour les inscrits en FC

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : <u>170,00</u> euros (en 2019-2020)	<u>350</u> euros pour étudiants en formation initiale 900 euros pour étudiants en formation continue	520 euros pour les étudiants en FI 1070 euros pour les inscrits en FC

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	F. Mougïn-Guillaume	07 / 04 / 2020		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	G. Magrin	07 / 04 / 2020		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	L. Ricq	07 / 04 / 2020		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date 07 / 04 / 2020	Joindre la délibération
---	----------------------------	--------------------------------

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

Directeur de la composante,	Date : / 08 / 04 / 2020 /	
Prénom, Nom : V. Peseux	Signature et cachet :	

DEPENSES	
Enseignements (*)	10 628,52 €
Secrétariat	
Fonctionnement général	€
Déplacements des enseignants	€
Hébergement des enseignants	- €
Matériel pédagogique	€
Amortissements matériels	€
Documentation étudiants	€
Publicité	€
Réception	€
Fournitures diverses	- €
Autres	€
Dépenses hors charges	€
Charges UFR	574,51 €
Charges communes UFC	3 159,83 €
Charges communes SFC	
Coût total du DU-DIU	14 362,86 €

A compléter avec le service Formation Continue

RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	

Nombre d'inscrits au DU/DIU	19 pers
------------------------------------	----------------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	755,94 €
---------------------------------------	-----------------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	350€ formation initiale 900€ formation continue
---	--

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même prix que les autres universités associées

Attention : toutes les heures ETD dispensées, doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF

BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE⁵

DEPENSES	
Enseignements (*)	6000 €
Secrétariat	2500€
Fonctionnement général	700€
Déplacements des enseignants	400€
Hébergement des enseignants	200€
Matériel pédagogique	80€
Amortissements matériels	160€
Documentation étudiants	1000€
Publicité	200€
Réception	400€
Fournitures diverses	€
Autres	€
Dépenses hors charges	11640€
Charges UFR ou IUT (vérifier auprès de la composante)	1818€
Charges UFC 4%	727
Charges Formation continue et Alternance 22%	4001€
Coût total du DU-DIU	18188€
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	18188€

A compléter avec le service Formation continue et Alternance

Nombre d'inscrits au DU/DIU	23
------------------------------------	-----------

En deçà de ce nombre l'équilibre financier du DU/DIU n'est pas assuré

Reste à financer, par individu	791€
---------------------------------------	-------------

Frais de formation par inscrit, hors droits universitaires	950€
A titre informatif Tarif horaire/inscrit	11,875€/h

Pour les DIU, veiller à pratiquer le même tarif que les autres universités associées. Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

(*) pour chiffrer les dépenses d'enseignements :

- 1 - prendre le nombre d'heures totales ETD prévues par la maquette avec le nombre d'heures de responsabilité pédagogique
- 2 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants fonctionnaires par 106 €
- 3 - multiplier le nombre d'heures ETD dispensée par des enseignants vacataires par 58.24 €
- 4 - additionner les deux montants calculés

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF
COMPOSANTE : UPFR des Sports
INTITULE du DU/DIU pour lequel la modification de tarif est demandée : Diplôme Universitaire de Trail Running
NOMBRE D'HEURES : 55 (+ 4h de responsabilité pédagogique)
ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ¹ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ² par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	480 euros	<u>630</u> euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :
RAPPEL : FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS PEDAGOGIQUES = MONTANT TOTAL DES FRAIS PAR INSCRIT

Montant des FRAIS D'INSCRIPTION ³ par inscrit payable dans APOGEE :	Montant des FRAIS PEDAGOGIQUES ⁴ par inscrit payable au service FC :	Montant TOTAL par inscrit
Montant indexé au taux plein des DN de cycle licence : 170,00 euros (en 2019-2020)	<u>500</u> euros	650 euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

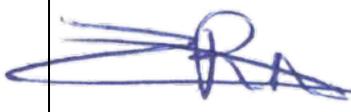
Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Samuel BELIARD	07/05/2020	 BELIARD S.	
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	MAGRIN Guillaume	15/05/2020		

¹ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

² Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

³ Les frais d'inscription à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

⁴ Les frais pédagogiques à acquitter sont définis dans la « Délibération inscriptions diplômes d'établissements et préparations » jointe.

Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Laurence Ricq	14 / 05 / 2020		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante Avis Favorable	Date : 27/05/2020 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Vincent PESEUX	Date : 15/05/2020 Signature et cachet :  

COUT DE LA FORMATION ET DETERMINATION DU TARIF**BUDGET DE LA FORMATION A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE⁵**

DEPENSES	
Enseignements (*)	5829,18 €
Secrétariat	330 €
Fonctionnement général	€
Déplacements des enseignants	950,00 €
Hébergement des enseignants	€
Matériel pédagogique	€
Amortissements matériels	€
Documentation étudiants	100 €
Publicité	200 €
Réception	100 €
Fournitures diverses	150 €
Autres	€
Dépenses hors charges	7629,18 €
Charges UFR ou IUT	
Charges UFC 4%	412,39 €
Charges SFC 22%	2268,18 €
Coût total du DU-DIU	10309,70 €
RECETTES	
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits DU/DIU)	
Reste à financer	10309,70 €

A compléter avec le service Formation continue

Nombre d'inscrits au DU/DIU

21

⁵ Mail : formation-continue@univ-fcomte.fr

*En deçà de ce nombre
l'équilibre financier du DU/DIU
n'est pas assuré*

Reste à financer, par individu	490,94 €
--------------------------------	----------

**Frais de formation par inscrit,
hors droits universitaires**

500 €

A titre informatif : taux
horaire/inscrits

7,94 €/h

DEMANDE DE MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION
 (Autre que modification de tarif ou changement d'intitulé)

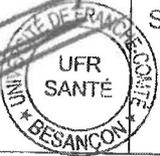
• COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

 • INTITULE DU DU/DIU pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :
 DIU d'échocardiographie du Nord-Est

• DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DEMANDEE :

- Changement d'intitulé du DIU en « DIU d'échocardiographie du Nord-Est
- Métiers cibles ajout de Gériatre titulaire ou en cours d'obtention d'un DIU de Cardiogériatrie, pédiatre avec une orientation cardiologique
- Changement du responsable pédagogique avec Mme Marie-France Sérondé succédant à Mme Bernard
- Lieux de déroulement de la formation : Enseignement théorique assuré par les enseignants des 5 universités dans leurs UFR correspondantes (à la place de diffusé en visioconférence dans chaque centre) et cours en e-learning sur la plateforme nationale.
- ajout d'un séminaire de simulation en ETO et ETT dans les différentes UFR. Présence obligatoire au séminaire.
- Publics concernés, ajout de Gériatres titulaires ou en cours d'obtention d'un DU de cardio-gériatrie
- Durée de la formation de l'étudiant, pour chaque année, l'enseignement théorique comporte environ 40h de cours réalisées dans chaque UFR le vendredi après-midi, une fois par mois. (à la place de retransmis en visioconférence dans chaque faculté 1 vendredi après-midi par mois)
- Supprimer la particularité de échographies transoesophagiennes ou ETO en 2ème année
- Modalités pédagogiques, supprimer visioconférence
- Pour la formation pratique, l'étudiant doit noter sur un carnet les échocardiographies réalisées (à la place de garder les doubles des comptes rendus d'examens...)
- Outils Pédagogiques, supprimer en visioconférence (pour les CM), rajouter le séminaire de simulation dans chacune des UFR pour la formation pratique, e learning sur plateforme nationale.
- Pour l'examen écrit, rajouter sur tablette.
- MCC, durée de l'examen tout supprimer et remplacer par Examen écrit (ne change pas) et 2h sur tablette (1QRM)
- Contrôle des comptes rendus des examens... (120 examens/an au moins, dont au moins, dont 60 ETO en 2ème année)

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Marie-France Seronde	/ 23/04 /2020		 Pour le Président de l'UFC et par délégation
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Cointeau	/ 24/04/20--		 La Responsable des Services Administratifs

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Carole COINTEAU

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2020 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : / 28 / 04 / 2020 / Signature et cachet : Le Directeur de l'UFR SANTÉ

Professeur T. MOULIN

DEMANDE DE MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION
(autre que modification de tarif ou changement d'intitulé)

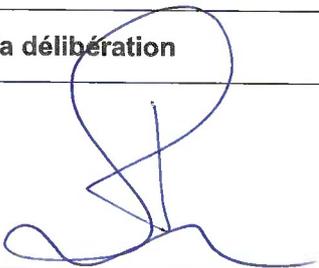
- **COMPOSANTE** : UFR des sciences de la Santé
- **INTITULE DU DU/DIU pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée** : DU Hémaphérese transfusionnelle et thérapeutique
- **DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DEMANDEE** :
Modification du volume horaire de 40 heures annuelles à 47 heures annuelles

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Francine Garnache-Ottou	/ / /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Carole Cointeau	26/03/2020		Pour le Président de l'UBFC et par délégation La Responsable des Services Administratifs 

Carole COINTEAU

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / / / Joindre la délibération
Directeur de la composante Prénom, Nom : 	Date : 02/04/2020 Signature et cachet : 

DEMANDE DE MODIFICATION
(autre que modification de tarif et changement d'intitulé)

Précisions :

- demande de modification de tarif : utiliser la fiche spécifique « Modification de tarif ».
- demande de changement d'intitulé ou de type de DU (transformation du DU en DIU et inversement) : cette modification implique d'abroger l'ancien DU/DIU et d'en créer un nouveau.

Dans ce cas deux types de documents sont à renseigner:

- la présente fiche de demande de modification (utilisée afin de ne pas alourdir les démarches et d'éviter de renseigner à nouveau un dossier de création)
- la fiche de demande d'abrogation.

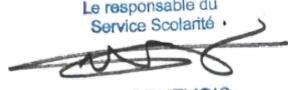
• **COMPOSANTE : UFR SANTE**• **INTITULE DU DU/DIU : PHYTO-AROMATHERAPIE**• **DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DEMANDEE :**

Changement de MCC :

Actuellement : 2 contrôles continus d'1h en présentiel, insérés dans la seconde semaine de formation.

Changement demandé : Contrôle terminal de 2h à distance en ligne *via* Moodle, en dehors des semaines de formations.

Ce changement fait suite à une adaptation nécessaire de la formation en raison de la crise sanitaire covid-19 mais je demande que ce changement soit également pris en compte pour les années postérieures.

QUALITE	NOM	PRENOM	SIGNATURE	DATE
Porteur de projet	GIRARD	Corine		20 mai 2020
Directeur de la composante	MOULIN	Thierry		22/05/20
Responsable de scolarité de la composante	GENEVOIS	Yvan	 Le responsable du Service Scolarité Yvan GENEVOIS	22/05/20

DEMANDE DE MODIFICATION
(autre que modification de tarif et changement d'intitulé)

Précisions :

- demande de modification de tarif : utiliser la fiche spécifique « Modification de tarif ».
- demande de changement d'intitulé ou de type de DU (transformation du DU en DIU et inversement) : cette modification implique d'abroger l'ancien DU/DIU et d'en créer un nouveau.

Dans ce cas, deux types de documents sont à renseigner:

- la présente fiche de demande de modification (utilisée afin de ne pas alourdir les démarches et d'éviter de renseigner à nouveau un dossier de création)
- la fiche de demande d'abrogation.

• **COMPOSANTE : UFR SCIENCES DE LA SANTE**

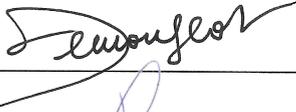
• **INTITULE DU DU/DIU :**

DU Diététique nutrithérapie et nutraceutique

• **DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DEMANDEE :**

Modification du nom

DU Diététique, Nutrition Préventive et Micronutrition

QUALITE	NOM	PRENOM	SIGNATURE	DATE
Porteur de projet	DEVAUX	Sylvie		20/03/2020
	DEMOUGEOT	Céline		
Directeur de la composante	MOULIN	Thierry	 Le Directeur de l'UFR SANTE Professeur T. MOULIN	20/05/2020
Responsable de scolarité de la composante	COINTEAU	Carole	 	20/05/2020

**DEMANDE DE MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION
(autre que modification de tarif ou changement d'intitulé)**

Précisions :

- Pour une demande de modification de tarif, utiliser :
- la fiche « **Modification de tarif** ».
- Pour une demande de changement d'intitulé ou de type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), abroger l'ancien diplôme (DU ou DIU) et en créer un nouveau. Dans ce cas, deux documents sont à renseigner:
- la présente fiche « **Demande de modification** » (créée pour simplifier les démarches en évitant de renseigner à nouveau un dossier de création)
- la fiche « **Demande d'abrogation** ».

• **COMPOSANTE :**

• **INTITULE DU DU/DIU pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée : Activité Physique Adaptée, Nutrition, Cancer (DU APANC)**

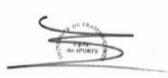
• **DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DEMANDEE :**

Modification du nombre des heures de cours passant de 85 h à 100 h réparties en 4 semaines

Total heures de cours pour inscrits : 80 h CM (soit 120 h ETD), 20 h TD soit un total de 140 h ETD et 20 h de stage en immersion dans un service d'oncologie et pratique par une intervention adaptée auprès des patients en cours ou en post-traitement d'un cancer (heures TD et TP non modifiées)

Modifications mineures des contenus au regard des nouvelles recommandations en terme de prise en charge par les APA des patients inscrits désormais dans les soins de supports en oncologie.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	F. Mougine-Guillaume	/ 07 / 04 / 2020/		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	G. Magrin	/ 07 / 04 / 2020/		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Après confinement
Directeur de la composante, Prénom, Nom : V. Peseux	Date : / _ 08 _ / _ 04 _ / _ 2020 _ _ _ / Signature et cachet : 

Formation continue

Université de Franche-Comté
Membre fondateur de UBFC

Formation continue
36 A avenue de l'Observatoire
25030 Besançon cedex

tél. 03 81 66 61 21
<http://formation-continue.univ-fcomte.fr>

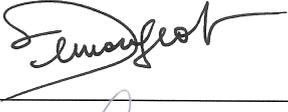


DEMANDE D'ABROGATION

• **COMPOSANTE : UFR SCIENCES DE LA SANTE**

• **INTITULE du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :**

DU Diététique nutrithérapie et nutraceutique

QUALITE	NOM	PRENOM	SIGNATURE	DATE
Porteur de projet	DEVAUX	Sylvie		20/03/2020
	DEMOUGEOT	Céline		
Directeur de la composante	MOULIN	Thierry	 Le Directeur de l'UFR SANTÉ Professeur T. MOULIN	20/05/2020
Responsable de scolarité de la composante	COINTEAU	Carole	 	20/05/2020

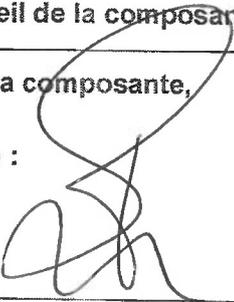
DEMANDE D'ABROGATION

- **COMPOSANTE** : UFR des Sciences de la Santé
- **INTITULE** du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU Dermatologie esthétique lasers et cosmétologie

VISA DU PORTEUR

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme		/ / - - - - - /		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : /14/04/2020/ Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : 	Date : /20/03/2020 Signature et cachet :

DEMANDE D'ABROGATION

• **COMPOSANTE : UFR Santé**

• **INTITULE du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :**
 DIU Echocardiographie pour DIU Echocardiographie du Grand est

VISA DU PORTEUR

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Marie-France Seronde	25 / 05 / 2020		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14 / 04 / 2020 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Thierry MOULIN	Date : 25 / 05 / 2020 Signature et cachet :  Le Directeur de l'UFR SANTE Professeur T. MOULIN

DEMANDE D'ABROGATION

• **COMPOSANTE** : UFR des Sciences de la Santé

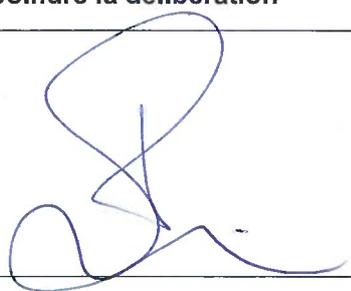
• **INTITULE** du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :

DIU prise en charge de la santé orale des patients en situation de handicap.

VISA DU PORTEUR

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Christophe Meyer	/ /		Professeur Christophe MEYER Responsable de Structure Interne de Pôle Service de Chirurgie Maxillo-Faciale, de Stomatologie et d'Odontologie Hospitalière CHU de Besançon

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / / / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : / 05 / 2021 Signature et cachet : 

DEMANDE D'ABROGATION

- COMPOSANTE : **UPFR des Sports**
- INTITULE du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :

Réalisation Vidéo, Communication et Sport

VISA DU PORTEUR

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Cédric Breton	07/04/2020		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Après confinement
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Vincent Peseux	Date : 07/04/2020 Signature et cachet : 

DEMANDE D'ABROGATION

- COMPOSANTE : **UPFR des Sports**
- INTITULE du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :
Tennis Cooleurs

VISA DU PORTEUR

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Vincent Peseux	07/04/200		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Après confinement
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Vincent Peseux	Date : 07/04/2020 Signature et cachet : 

DEMANDE D'ABROGATION

- COMPOSANTE : **UPFR des Sports**
- INTITULE du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :

University Diploma in Trail and Running

VISA DU PORTEUR

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	Samuel Béliard	07/04/200	 BELIARD S.	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Après confinement
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Vincent Peseux	Date : 07/04/2020 Signature et cachet : 

DEMANDE D'ABROGATION

• **COMPOSANTE :** IUT Besançon-Vesoul

• **INTITULE du DU/DIU pour lequel l'abrogation est demandée :**

DU FCS – Diplôme Universitaire de Finance et de Comptabilité Supérieure

VISA DU PORTEUR

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de diplôme	COCHARD Anne-Lise	01 /04 /2020		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / _ / _ / _ _ _ / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : FERRARI Anne-Laurence	Date : / 07 / 04 / 2020 / Signature et cachet :  La Directrice de l'IUT BV Anne-Laurence FERRARI 